

SIGNALÉTIQUE DES TOPONYMES FRANCISÉS

Après avoir analysé les appellatifs toponymiques thaïlandais dans leurs divers aspects (phono-orthographique, morphosyntaxique, sémantique et traductologique), ce chapitre présentera la dimension pragmatique de ces appellatifs en s'appuyant sur une conception « signalétique » de la nomination. c'est-à-dire un lien étroit entre les symboles dénominatifs et la nature de leur référent référent. Nous aborderons d'abord la notion de la signalétique et ensuite nous présenterons les schémas issus de l'effet de contraintes pragmatiques dans les différentes sous-catégories de toponymie : des noms d'unités géographiques, des noms de lieux habités, des noms de monuments et d'édifices et des noms de voies de communication. Nous résumerons ainsi tous les patrons dénominatifs possibles des appellatifs toponymiques. Nous tenterons enfin de dégager le mécanisme discursif qui contrôle la fabrication des formes appellatives toponymiques thaïlandaises construites et réutilisées par les auteurs dans les guides touristiques à travers un ensemble d'indices ou de marques linguistiques qui sont convergents et capables d'évoquer de façon plus ou moins directe un domaine spécifique de référent.

9.1 Notion de signalétique

Pour traiter des toponymes thaïlandais du point de vue de la signalétique, il faut d'abord introduire le panorama de cette notion et également son application dans les travaux antérieurs qui ont été effectués sur les dénominations dans différents domaines en français.

9.1.1 Concept et propriétés

Les natifs de chaque langue pourraient plus ou moins spontanément classer les dénominations qu'ils perçoivent dans différents domaines tels que les noms de personnes, les noms de lieux, les noms de commerces, les titres de tableaux, etc. Par exemple quand les francophones entendent des mots comme *Pierre* ou *Hélène*, ils peuvent identifier immédiatement que ce sont des anthroponymes français mais cette opération est assez difficile pour ceux qui ne connaissent pas les règles de la dénomination anthroponymique française, surtout ceux qui connaissent mal la tradition chrétienne. Les francophones peuvent également préciser que le premier nom est masculin et le second féminin. Dans la pratique onomastique, chaque nom propre est fabriqué d'une certaine façon sous l'effet de contraintes pragmatiques spécifiques, des usages propres à chaque société-langue avec pour conséquence des patrons spécifiques selon les domaines de nomination, non seulement les lieux, les monuments, les voies, etc. qui constituent les objets des guides mais aussi de façon plus général les artefacts uniques produits de l'activité humaine et dotés d'un nom⁹¹ (Bosredon 2012b : 334).

Afin de dégager le patron dénominatif propre à chaque domaine de référence, Bernard BOSREDON a développé une notion de « signalétique », un ensemble de marques linguistiques qui entrent dans la fabrication de dénominations relatives à un domaine référentiel spécifique (Bosredon et Guérin 2005 : 20)⁹². Une étude signalétique cherche donc à découvrir un principe d'organisation de la dénomination à travers des marqueurs linguistiques comme la forme de la dénomination, leur construction ou le choix des vocables. La signalétique n'est pas seulement pré-établie mais doit aussi être stable, reconnue des usagers et présenter des régularités discursives. Pour lui, ce terme désigne à la fois la nomination monoréférentielle et ses produits (Bosredon 2012b).

Elle possède deux propriétés remarquables (Bosredon 2012a : 25). Premièrement, les dénominations monoréférentielles dénomment une entité unique en croisant le rappel des propriétés que cette entité partage avec d'autres et l'indication d'un trait qui n'appartient qu'à elle (par exemple, **rue** de Paris / **rue** de Lille / **rue** Censier).

⁹¹ « La nomination référentielle domaniale dont il s'agit ici doit être comprise comme une opération sémiotique située, dont les produits portent toujours la trace extralinguistique de sites monoréférentiels spécifiques » (Bosredon 2012b : 334).

⁹² Cf également Bernard BOSREDON (1997 ; 2001 ; 2006 ; 2011 ; 2012a), Bernard BOSREDON et Irène TAMBA (1999).

Deuxièmement, elles présentent un relief sémantico-référentiel en faveur de l'élément distinctif (rue de **Paris** / rue de **Lille** / rue **Censier**). Les formants de catégorie peuvent d'ailleurs parfois s'effacer (le Cinéma Champollion / le Champollion). Ce sont donc des dénominations hybrides. Elles se composent de deux opérations : la première dénote le domaine d'appartenance au moyen du formant nom de catégorie, la deuxième connote ce même domaine par un index distinctif.

La notion de signalétique n'est pas appliquée seulement pour le nom propre comme les odonymes, par exemple *rue Descartes*, *avenue de Versailles* (Bosredon et Tamba 1999) et les noms de commerce comme *Café de la Paix*, *Le Cluny* (Bosredon et Guérin 2005) mais aussi pour les titres d'œuvres tels que les titres de peinture comme *L'enfant aux rochers* (Henri Rousseau), *Nu descendant de l'escalier* (Marcel Duchamp) — cités dans Bernard BOSREDON (1997) — et dont la fonction d'identifiant unique est comparable à celle du nom propre. Le nom propre désigne uniquement son référent tandis que le titre doit valoir pour une seule œuvre. Nous reprenons donc ce terme « dénomination monoréférentielle » qui est employé dans les travaux de Bernard BOSREDON⁹³. Ces dénominations signalétiques sont structurées par une structuration récurrente morphosyntaxique et la réutilisation également de vocables spécifiques, fondées sur des régularités non de système de langue mais d'usages. Comme le constate Bernard BOSREDON : « leur constitution n'est pas le fruit d'une action volontaire et consciente de la part des locuteurs mais [...] [les dénominations monoréférentielles] naissent dans l'inconscient d'une pratique générale et structurante. » (2012b : 335-336).

⁹³ Dans les travaux de Bernard BOSREDON, le terme *dénomination monoréférentielle* (DM) est préféré au terme *nom propre* communément réduit soit à une sous-catégorisation grammaticale dans l'opposition traditionnelle nom commun / nom propre, soit à un objet logico-philosophique en philosophie du langage. Le terme de *dénomination monoréférentielle* vaut donc également pour nom propre au sens grammatical, pour identifiant rigide au sens logico-philosophique et, au plan empirique, pour toute dénomination d'objet unique. Ainsi, un titre de peinture, un titre d'œuvre écrite, etc. sont-ils aussi des dénominations monoréférentielles. C'est donc au motif plus large qu'« on donne toute sa pertinence au terrain spécifiquement linguistique sans rien abandonner de la rigueur philosophico-logique des travaux sur la référence singulière telle qu'on la voit notamment mise en œuvre de façon originale dans la problématique des désignateurs rigides après Kripke. » (Bosredon 2011 : 158). Dans notre travail, nous gardons cependant le terme *nom propre* étant donné que notre objet d'étude (le toponyme) est défini comme un nom propre désignant un lieu.

9.1.2 Formulaires possibles des signalétiques

Dans les travaux cités précédemment, la dénomination signalétique se compose normalement de deux formants signalétiques⁹⁴ (FS) : le catégorisateur et le différenciateur. Pourtant, certaines dénominations peuvent également avoir une forme abrégée qui est plus courante dans la conversation quotidienne des locuteurs. Nous pouvons dégager trois formulaires principaux : $FS_1 + FS_2$, $LE\ FS_2$ et FS_2 .

9.1.2.1 $FS_1 + FS_2$

Le premier formant signalétique (FS₁) présente la catégorie de l'entité unique⁹⁵ tandis que le second formant signalétique (FS₂) est l'élément différenciateur qui le distingue des autres dans la même nomenclature. Ce formulaire binaire est le plus productif (Bosredon 2012a : 22) et il pourrait être considéré comme une structure prototypique. Nous l'avons vu plus haut dans les odonymes urbains (*avenue de l'Opéra*, *rue Censier*, etc.) mais également dans les autres domaines tels que les noms de pays⁹⁶ (*République populaire de Chine*, *République française*), les noms d'écoles et d'université (*Lycée Henri IV*, *Université de Paris*), etc. En outre, certains titres de peinture comme *Christ en Croix*, *Nu sur Canapé* suivent également ce schéma. Pourtant, il est à noter que la catégorie de la titrologie dans le FS₁ se présente sous la forme d'unités lexicales descriptives (couleur, forme ou termes techniques) alors que le FS₂ se présente sous la structure prépositionnelle ou de déterminations constituant des microparadigmes caractéristiques (Bosredon 2012b : 335).

La juxtaposition entre les deux formants signalétiques peut être simple et directe (*rue Censier*, *République française*, *Lycée Henri IV*) ou avec un coordonnant, très souvent la préposition *de* (*avenue de l'Opéra*, *République populaire de Chine*, *Université de Paris*)

⁹⁴ Bernard BOSREDON appelle *formant signalétique* les éléments récurrents qui « signalent » l'appartenance de la dénomination construite à une signalétique spécifique (Bosredon 2012a : 21-22).

⁹⁵ Appelée *monoréférent* par Bernard BOSREDON (2012b).

⁹⁶ La structure FS₁ + FS₂ caractérise les formes complexes des noms de pays. Cf. Georgeta CISLARU (2006).

mais dans les titrologies les éléments de liaison semblent plus variés comme *en*, *sur*, etc. (*Christ en Croix*, *Nu sur Canapé*) selon la présentation visuelle⁹⁷.

Le choix en français entre la structure *Nc + de + Npr* et la structure *Nc + Npr* dans le domaine de l'odonymie manifeste l'effet des référents sur la formule dénomminative. Bernard BOSREDON et Irène TAMBA rappellent (Bosredon et Tamba 1999 : 65-67) que les noms de lieu ont été introduits en France en plusieurs étapes qui, chacune, indique une motivation référentielle à la base de ces dénominations dont l'interprétation reste toujours compositionnelle : dans la rue de Bretagne s'accumulaient les provinciaux venus de Bretagne. Les odonymes *avenue d'Iéna*, *le pont d'Arcole* appartiennent à une autre époque où ils conservent en partie leur valeur référentielle mais commémorent des victoires. On note par conséquent pour les noms de lieu la prédominance d'une interprétation référentielle, même si elle est de nature métonymique. D'un autre côté, le système de classification moderne utilisant les noms propres de personnes (*rue Bonaparte*, *rue Pasteur*) n'exprime aucune motivation de type locatif. Le rôle de l'anthroponyme permet simplement de signifier une opposition entre « la rue qui s'appelle *rue Bonaparte* » et « la rue qui s'appelle *rue Pasteur* » alors que les autres noms de voies comportant la préposition *de* comme *rue de Paris* peuvent s'interpréter de deux manières : 1) « la rue qui s'appelle *rue de Paris* », 2) « la rue qui va à Paris ». On passe ainsi d'une signalétique sémantiquement motivée par des critères topographiques à « [...] une combinatoire fondamentalement plus abstraite, dans laquelle les noms de personnes empruntés valent d'abord comme des éléments différenciateurs à l'intérieur de classes désignées par un stock relativement stable de termes catégoriels (*rue*, *avenue*, *impasse*...) » (*Ibid.* : 67).

9.1.2.2 LE + FS₂

Le deuxième formulaire est plus limité. On le trouve le plus souvent dans le domaine du commerce comme des restaurants, des brasseries ou des cafés (*Le Cluny*), des cinémas (*Le Champollion*) mais ce formulaire est effectivement aussi emprunté pour les noms de bateaux (*Le Normandie*) et les noms de prix littéraires (*Le Goncourt*). Les

⁹⁷ Le titre de peinture ne sert pas seulement à nommer une peinture en tant qu'étiquette mais aussi à tenir lieu de légende. Par conséquent, le choix de la préposition correspond à la nature visuelle sur le tableau (cf. Bosredon et Tamba 1995 et Bosredon 1997).

dénominations inscrites dans ce dispositif doivent satisfaire le plus naturellement au test des prédicats appellatifs (Bosredon 2001 : 63-64) :

Comment s'appelle, quel est le nom de ce café ? de ce cinéma ? de ce prix littéraire ?

- *Le Cluny* vs ? *Le café Cluny*

- *Le Champollion* vs ? *Le cinéma Champollion*

- *Le Goncourt* vs ? *Le prix Goncourt*

Les noms dans ce schème subissent une opération d'abrègement, le nom commun catégorisateur s'effaçant, surtout dans le cas de forte saillance culturelle du référent (Bosredon et Guérin 2005 : 12). Les noms du FS₂ dans ces exemples sont très souvent nommés au moyen de dénomination secondaire (Bosredon 2001 : 65) comme le nom de l'abbaye (*abbaye de Cluny*), de voie de communication (*rue Champollion*) ou de personnages célèbres (*Goncourt*). Le nom propre dans ce formulaire ne désigne plus donc son référent original mais un lieu, un établissement ou un prix qui a été baptisé d'un nom d'un autre domaine.

S'agissant du déterminant, Bernard BOSREDON et Olivia GUÉRIN (2005 : 15) considèrent le *LE* comme une partie intégrante de la dénomination et le nomment *LE dénominatif*. Le déterminant *LE* ne varie pas selon le classificateur comme brasserie, pizzeria, il a toujours la forme neutre *le* : brasserie *Balzar* vs *le Balzar* / **la Balzar*. Il montre le lien morpholexical étroit qui unit les deux formants de la dénomination *LE* et *Npr*. Pour expliquer *LE* dans la structure *LE Npr*, deux hypothèses sont formulées. D'une part, c'est une relation anaphorique qui transfère à l'article le genre du nom dénommant la catégorie correspondant au référent (*Le café Cluny* → *Le Cluny*). D'autre part, il est possible que *LE* soit un choix par défaut, un déterminant neutralisé. Il est à noter que l'ajout de *LE* devant le nom propre dans le premier schème semble non naturel : **le Café Le Cluny*. En outre, la structure seconde qui apparaît comme une forme abrégée de dénomination semble plus naturelle que la dénomination originelle (*Le café Cluny* vs *Le Cluny*).

9.1.2.3 FS₂

Une autre forme raccourcie possible est la présentation du FS₂ seul pour les noms de certains établissements ou institutions comme les écoles, les lycées, les hôpitaux : *le*

lycée Henri IV ou *l'hôpital de la Salpêtrière* qui peuvent être aussi appelés *Henri IV* et *la Salpêtrière* (Bosredon 2012a : 23). Ce type de raccourcissement est différent du type précédent. L'élément individualisateur seul est suffisant, la suppression du terme catégorisateur ne cause pas de malentendu étant donné que ce type de dénomination devrait être saillant dans une échelle différente, nationale ou internationale.

Dans le cas des noms géographiques, ce formulaire semble aussi répandu. Prenons les exemples suivants :

<i>le massif du Jura</i>	→	<i>le Jura</i>
<i>la chaîne de l'Himalaya</i>	→	<i>l'Himalaya</i>
<i>la mer des Caraïbes</i>	→	<i>les Caraïbes</i>
<i>l'archipel des Sept-Îles</i>	→	<i>les Sept-Îles</i>

Les dénominations raccourcies semblent plus courantes dans la communication des locuteurs. En revanche, il peut s'agir de noms de médias, d'artefacts technologiques ou d'entités de nature institutionnelle comme *le journal Libération/Libération* ; *la fusée Ariane/Ariane* ; *la société Michelin/Michelin* (Bosredon 2001 : 58).

Lors de la transmission des toponymes thaïlandais dans les guides touristiques écrits en français, nous pensons que la forme des appellatifs toponymiques francisés n'est pas créée par hasard selon une préférence d'auteur mais sous certaines contraintes ou certaines conventions de la dénomination des lieux français, sans nécessairement une claire conscience des locuteurs et traducteurs. Afin de prouver cette hypothèse pragmatique telle qu'elle est étudiée dans le cadre des « dénominations monoréférentielles » françaises, la notion de *signalétique* est empruntée comme modèle d'analyse possible des appellatifs toponymiques thaïlandais francisés dans un nouveau corpus. Nous allons analyser la signalétique des appellatifs toponymiques francisés en comparaison avec celle des toponymes français et celle des toponymes thaïlandais pour voir s'il y a une influence de la signalétique française ou thaïlandaise dans la francisation.

9.2 Signalétique des toponymes francisés

Comme chaque domaine de référence possède son propre schème signalétique, nous essayerons d'en présenter la signalétique selon notre classement en quatre catégories

dans le chapitre 1 (cf. 1.3.3) : les noms d'unités géographiques, les noms de lieux habités, les noms de lieux culturels et les noms de voies de communication.

9.2.1 Signalétique des noms d'unités géographiques

D'abord, les noms d'unités géographiques concernent tous les noms de réalité physique et naturelle de la Terre comme les noms de montagnes, de cours d'eau et leur extension. Ici, nous les classons en trois catégories selon leur nature : les oronymes, les hydronymes et les noms de parcs, bois et forêts.

9.2.1.1 Oronymes

Selon l'Institut géographique national – IGN (IGN 2003 : 7), les oronymes ne sont pas seulement attribués à un accident du relief tel qu'une montagne, une chaîne de montagnes ou une colline mais aussi aux détails liés au relief côtier comme une île, un cap ou une presqu'île. Dans cette partie, nous reprenons la définition d'IGN et ajoutons également les étendues comme une grotte, une falaise, une vallée, une plaine dans cette catégorie. Comme les oronymes thaïlandais sont moins connus du public francophone, ils sont en général formés dans les guides touristiques français sous le patron $FS_I + FS_2$. Le FS_I est un élément précisant la nature du relief tandis que le FS_2 est un élément individualisateur le distinguant des autres. Ce dernier est généralement le terme thaï, à l'exception de sa traduction ou d'un nouvel appellatif.

A. Collines, monts, montagnes, chaînes, massifs

Les oronymes dans le premier groupe rassemblent plusieurs formes élevées du relief : colline, mont, montagne, chaîne, massif, etc. Le schème signalétique du type $FS_1 + FS_2$ semble le plus récurrent et nous avons trouvé deux variantes de ce schème selon la construction : *Nc de Npr* et *Nc Npr*.

Dans notre corpus, comme nous l'avons constaté plus haut, les montagnes thaïlandaises semblent loin de la perception des Français ou des francophones en général, la plupart des appellatifs étant fabriqués avec le nom catégoriel (FS_1). Tandis que certaines

montagnes françaises peuvent s'exprimer avec un simple nom propre (*les Alpes, les Pyrénées, le Jura...*), le nom commun dans les appellatifs francisés joue le rôle important d'informer sur la nature et la différence de hauteur du référent. Nous avons constaté que la plupart sont présentés dans un groupe prépositionnel avec *de* dans le type *Nc de Npr*, en particulier quand il s'agit de la colline, de la chaîne de montagnes et du massif par exemple *la colline de Phupan [sic]* (GR, 343), *la chaîne de Dangrek* (GV, 168), *les massifs montagneux de Dangrek* (PF, 27)⁹⁸.

Avec *mont*, les deux formants sont liés sans aucune relation sémantico-syntaxique dans le formulaire simple *Nc Npr* comme par exemple, *le mont Sukim* (GV, 203), *le mont Luang* (GR, 232), de la même manière que certains monts français (*le mont Blanc, le mont Maudit*) ou d'autres bien connus mondialement (*mont Fuji, mont Kenya*). Concernant *montagne*, il n'y a pas la régularité formelle. Ce terme peut être suivi ou non de la préposition *de* sans critère apparent, à l'instar de *la montagne Suthep* (GR, 257) mais *la montagne de Phanom Rung* (GV, 326).

Dans le cas de la traduction ou du nouvel appellatif, nous pouvons distinguer deux cas différents. D'abord quand la valeur de possession est exprimée, la préposition *de* a tendance à être sollicitée par exemple :

(357)

- (a) Traduction littérale : *Khao Luang* : *khao* 'montagne', *luang* 'royal' ou 'grand'
→ *la montagne des Rois* (GR, 232)
- (b) Nouvel appellatif : *Khao Sam Muk* : *khao* 'montagne', *sam* 'trois', *muk* 'perle'
→ *la montagne des Singes* (GV, 186) : la montagne où habitent les singes

Dans le cas où le second élément ou le FS₂ présente le profil ou l'apparence physique de la montagne, c'est plutôt la juxtaposition simple comme *la montagne Miroir* (EV, 199), *la montagne Bateau* (GR, 234).

(358)

- (a) *Khao Chong Krachok* : *khao* 'montagne', *chong* 'trou', *krachok* 'miroir'
→ *la montagne Miroir* : un trou percé dans la roche à travers lequel on peut voir le ciel comme si on le voyait à travers une vitre transparente

⁹⁸ On remarque que le choix du terme catégorisateur dépend de la perception ou de la préférence de l'auteur comme *la chaîne de Dangrek, les massifs montagneux de Dangrek*. En fait, selon la définition du dictionnaire géographique, le terme de *chaîne de montagnes* est équivalent au terme de *massif* (Baud et al. 2013 : 361).

- (b) *Phu Rua* : *phu* ‘montagne’, *rua* ‘bateau’
 → *la montagne Bateau* : la forme de sa cime rappelant une jonque chinoise renversée

Pourtant, cette convention dénomminative n’est pas toujours évidente. Le formulaire avec ou sans préposition *de* peut être utilisé en alternance. C’est le cas de *Phu Kradung* dont on trouve deux possibilités dénomminatives dans notre corpus : *la montagne cloche* (GV, 331) ou *la montagne de la cloche* (EV, 239), signifiant : « la montagne en forme de cloche ».

Par contre, plusieurs noms de montagnes francisés ne sont pas constitués du terme catégoriel français. L’auteur de guide touristique conserve les termes thaïs tels que *doi*, *khao* ou *phu* comme l’appellatif d’origine :

- (359) doi : *Doi Chiang Dao* (EV, 291), *Doi Pui* (GV, 284), *Doi Tung* (GR, 309)
 khao : *Khao Wang* (GV, 178), *Khao Takiap* (PF, 380), *Khao Rang* (GR, 482)
 phu : *Phu Kradung* (GR, 325), *Phu Chi Fa* (PF, 278), *Phu Kor* (GR, 392)

Ces trois mots apparaissent incompréhensibles pour le lectorat francophone car il ne peut pas deviner la catégorie du référent. Pourtant dans le cas où le contexte est bien clair, ces termes thaïs seront donc l’indice lexical pour l’oronyme thaïlandais. Comme nous l’avons expliqué dans le chapitre 6, ces termes ne peuvent pas seulement indiquer la catégorie de montagne mais aussi préciser la région où se trouvent les montagnes (cf. 6.3.3).

En comparant les oronymes de nos guides thaïlandais avec les noms de montagnes dans d’autres guides touristiques, nous avons aussi trouvé le maintien du nom générique de la langue d’origine comme *le Zugspitze* et *le Feldberg* en allemand (*Guide voir Allemagne* 2009 : 316) (*spitze* ‘sommet’ et *berg* ‘montagne’) ou *Phnom Srei* et *Phnom Pros* au cambodgien (*Guide du routard Cambodge et Laos* 2016 : 195) (*phnom* ‘colline’).

Le lecteur francophone parvient à déchiffrer cet indice lexical de deux façons. D’une part, certains guides touristiques fournissent un petit glossaire thaï – français et celui-ci peut aider directement le lecteur à comprendre de quoi il s’agit. D’autre part, ces termes sont parfois intégrés dans un appellatif comme s’ils étaient une partie intégrante de l’unité dénomminative du FS2 par exemple *la montagne Doi Chiang Dao* (GR, 258), *la colline de Khao Wang* (PF, 370), *le massif de Phu Hin Rongkla* (GV, 236). Il est à noter que l’initiale de ces termes est toujours en capitale.

Enfin, un autre formulaire moins utilisé peut être observé. C'est le schème sans terme catégoriel de type *LE FS2* comme *le Jura* ou *les Pyrénées* en français par exemple *le Suthep* (GR, 257), *le Maha Samana* (GV, 178), *les Dangrek* (GR, 401) ou *les Thanon Tongchai* (GV, 286). Ce schème apparaît comme la forme réduite de l'oronyme complexe du type *FS1 + FS2*. Prenons les exemples suivants :

(360)	<i>la montagne de Suthep</i>	→	<i>le Suthep</i>
	<i>la montagne de Maha Samana</i>	→	<i>le Maha Samana</i>
	<i>la chaîne des Dangrek</i>	→	<i>les Dangrek</i>
	<i>la chaîne de Thanon Tongchai</i>	→	<i>les Thanon Tongchai</i>

Le choix du déterminant *le/les* correspond à la nature du relief. S'il s'agit d'une montagne ou d'un sommet isolé, le *LE* s'applique pour impliquer la singularité (*le Suthep*, *le Maha Samana*). Pour le *LES*, la pluralité présente tout l'ensemble ou bien une chaîne de montagnes (*les Dangrek*, *les Thanon Tongchai*). Il nous semble que la marque du masculin apparaît soit comme un genre neutre pour toutes les variations du relief (*montagne*, *massif*, *colline*, *mont*, *pic*, etc.), soit comme le genre de l'hyperonyme correspondant c'est-à-dire *relief*, une notion qui est suffisamment englobante.

B. Les grottes, les falaises

Les noms de grottes et de falaises tombent généralement dans le type *FS1 + FS2*, soit par la séquentialisation directe, soit au moyen d'une préposition. D'abord dans le cas où le terme catégoriel est traduit et le *FS2* est transcrit, les deux formants sont très souvent coordonnés par la préposition *de* comme *la falaise de Lomsak* (GV, 333) *la grotte de Yai Nam Nao* (EV, 239) ou *la grotte de Phratat* (PF, 30).

Quant aux noms francisés par la traduction plus ou moins littérale, nous avons dégagé trois dispositifs possibles : *Nc1 de Nc2*, *Nc Adj* et *Nc1 à Nc2*. Pour le dispositif *Nc1 de Nc2*, le premier nom commun est le nom catégoriel (*grotte* ou *falaise*) tandis que le second est l'élément identificateur. Le second nom commun sert à décrire la caractéristique physique ou l'histoire du référent comme l'illustrent les exemples suivants :

(361)

- (a) *Tham Morakot* (GV, 428) : *tham* ‘grotte’, *morakot* ‘émeraude’
→ *la grotte d’Émeraude* (la couleur que l’on peut voir sur le mur à cause du reflet du soleil sur l’eau dans la grotte).
- (b) *Tham Phra Nang* (PF, 517) : *tham* ‘grotte’, *phra nang* ‘princesse’ ou ‘reine’
→ *la grotte de la Princesse* (il s’agit de la légende de la grotte⁹⁹ et il existe aussi la statue d’une femme à l’entrée de la grotte)
- (c) *Tham Lakon* (PF, 347) : *tham* ‘grotte’, *lakon* ‘théâtre’
→ *la grotte du théâtre* (l’espace de la grotte est comparable à un théâtre)

Parfois, le *Nc*₂ est transformé en adjectif relationnel, le dispositif est donc *Nc Adj* que nous pouvons interpréter sur le même plan que la structure nominale dans le cas précédent. L’adjectif joue le rôle du différenciateur comme *Falaise peinte* (GV, 351), *la falaise solitaire* (GR, 378).

(362)

- (a) *Pha Taem* : *pha* ‘falaise’, *taem* ‘colorier’
→ *Falaise peinte* (les peintures préhistoriques sur la falaise)
- (b) *Pha Dio Dai* : *pha* ‘falaise’, *dio dai* ‘solitaire, isolé’
→ *Falaise solitaire* (une légende parlant d’une fille qui y attend sans espoir son amant et saute de la falaise par déception amoureuse)

Enfin, dans le cas où le *Nc*₂ marque les animaux qui habitent ou habitaient dans le lieu visé, la préposition *à* est employé à la place de *de* : *la grotte aux Crocodiles* (GV, 442), *la grotte aux Poissons* (GV, 301), *la grotte aux chauves-souris* (GR, 598) :

- | | | | |
|-------|-------------------------------------|---|--|
| (363) | <i>la grotte aux Crocodiles</i> | = | une grotte où se trouvaient des crocodiles |
| | <i>la grotte aux Poissons</i> | = | une grotte où vivent beaucoup de poissons |
| | <i>la grotte aux chauves-souris</i> | = | une grotte où habitent des chauves-souris |

Nous pouvons donc poser que cette préposition possède deux valeurs à la fois : une valeur d’identification et une valeur de caractérisation. Toutefois, notons que le second nom commun ne commence pas toujours par l’initiale majuscule.

Pour les appellatifs dont tous les éléments constitutifs sont transcrits, il n’y a donc aucun indice signalétique indiquant la catégorie de falaise et de grotte. Comme dans le cas des noms de montagnes, le glossaire thaï – français ou le contexte immédiat pourront

⁹⁹ Il existe plusieurs versions de la légende concernant la motivation de la dénomination de cette grotte mais toutes les versions concernent l’histoire tragique d’une princesse (Ruangnarong 2008 : 14-15).

expliquer la nature du lieu par les termes catégoriels *pha* ‘falaise’ et *tham* ‘grotte’ comme *Pha Lom Sak*, *Tham Pla*, etc.

(364)

- (a) Enfin, au crépuscule, il faut absolument aller (ou retourner) à la **falaise de Lom Sak** (*Pha Lom Sak*), un surplomb rocheux découvrant un panorama époustouflant, surtout au coucher de soleil. (GV, 333)
- (b) ***Tham Pla (Fish Cave)*** - ถ้ำปลา : à 18 km au nord, sur la route de Pai. (GR, 276)

Selon les deux exemples ci-dessus, il est possible de deviner la signification des termes *pha* et *tham* à partir des lexiques français et anglais *falaise* et *cave*. Pourtant, le sens de ces termes peut être aussi tracé dans les appellatifs dans le type de la *falaise de Pha Taem* (GV, 349) ou *les grottes de Tham Lot* (GR, 279) comme dans le cas des appellatifs de montagne. La structure $Nc_1 + de + Nc_2 + Npr$ est validée. Le premier nom commun est le terme catégoriel traduit en français alors que le deuxième est le terme thaï. Ce dispositif se présente comme si le terme *pha* était une partie intégrante de l'appellatif. En fait, l'élément distinctif ne concerne que le troisième élément *Taem*. L'apparition de *Pha* semble être une redondance dans l'appellatif du point de vue sémantique mais en pragmatique, elle fait connaître l'indice lexical *pha* si le lecteur peut remarquer la récurrence du formulaire dans le guide touristique. Il pourra ainsi mieux communiquer avec l'autochtone grâce à ce mot.

C. Les îles

Les appellatifs d'îles thaïlandaises dans notre corpus sont généralement formés par le dispositif binaire $FS_1 + FS_2$. Le mode de combinaison des deux formants correspond au choix du terme catégoriel. Le terme catégoriel thaï *ko* ou *koh*¹⁰⁰, dans la majorité des cas, concerne la simple séquentialisation $Nc + Npr$ comme *Ko Samui* (GV, 57), *Koh Chang* (PF, 111) alors que le schème $Nc de Npr$ est souvent employé avec le nom commun français comme *île de Samui* (EV, 201), *île de Si Chang* (GV, 188). Ce schème-ci est moins utilisé. Pourtant, il existe quelques exemples présentant le terme français juxtaposé directement avec un nom propre thaï comme *île Pha Ngan* (PF, 72), *île Phi Phi* (PF, 492),

¹⁰⁰ Le choix entre *ko* et *koh* varie selon la préférence de l'auteur. Nous avons trouvé que le *ko* est bien employé dans le GV et le GR alors que l'auteur du PF et de l'EV préfère le *koh*. Pourtant, ces termes sont tous les deux employés en Thaïlande. Le premier est transcrit selon le principe de l'Institut royal de Thaïlande tandis que le second semble être une transcription populaire.

notamment quand il s'agit de l'archipel : *les îles Phi Phi* (EV, 225), *les archipels Similan* (GR, 109).

En le comparant aux appellatifs de montagnes et de falaise/grottes, le terme catégoriel d'origine est beaucoup plus employé. Il est à remarquer que le nom catégoriel thaï est trop souvent employé pour que le lectorat puisse le considérer comme un indice lexical marquant la classe du référent. De plus, nous avons trouvé que malgré la signalisation faite par le gouvernement, le terme thaï *ko* est souvent gardé.



Ko Kret



Ko Hin Ngam

Figure 10 : L'emploi du terme *ko* sur les panneaux signalétiques

Le terme catégoriel français (*île, îlot, archipel*), quant à lui, est plus souvent employé dans le cas de la cohabitation avec le nom catégoriel thaï ou de la traduction. Pour le schème de la coprésence de deux noms commun Nc_1 de Nc_2 + Npr , nous pouvons compter une quarantaine d'appellatifs inscrits dans ce formulaire tels que *l'île de Koh Libong* (PF, 527), *l'îlot de Ko Rang* (GV, 206), *l'archipel de Ko Chang* (PF, 365), *l'archipel de Mu Ko Lanta* (GV, 424) (*ko* 'île, îlot', *mu ko* 'archipel'). Ce phénomène est également remarquable, surtout dans le texte touristique. Nous pouvons en déduire que le nom thaï a vocation à communiquer avec les autochtones via les panneaux tandis que le nom français est destiné au lectorat francophone pour la compréhension.

Par ailleurs, la forme de la traduction et du nouvel appellatif se forme également dans le dispositif bisegmental FS_1 + FS_2 mais elle se répartit dans quatre types différents : Nc_1 de Nc_2 , Nc_1 Nc_2 , Nc_1 à Nc_2 et Nc Adj. Le type le plus productif reste le type Nc_1 de Nc_2 comme *île de Perle* (GV, 430), *l'île de la Jarre* (GR, 459) ou *l'île de la Montagne écrite* (EV, 220). La dénomination motivée par la légende folklorique est souvent formulée au

moyen de la préposition *de* comme dans *l'île de la Jarre* ou *l'île de Perle*¹⁰¹. Pour *l'île de la Montagne écrite*, sa dénomination n'est pas motivée par une légende mais par les falaises peintes datées de l'époque préhistorique.

La juxtaposition simple $Nc_1 Nc_2$ comme, *l'île Papillon* (PF, 1) ou *l'île Éléphant* (PF, 356) est moins employée que le schème précédent. Certains sont sémantiquement transparents puisque le second nom implique le profil de l'île.

- | | | | |
|-------|-----------------------|---|------------------------------|
| (365) | <i>l'île Papillon</i> | = | une île en forme de papillon |
| | <i>l'île Éléphant</i> | = | une île en forme d'éléphant |

Le cas de *Ko Chang* (*ko* 'île', *chang* 'éléphant') est très intéressant car cette dénomination est traduite par deux formes appellatives dans notre corpus. L'auteur du Guide vert préfère *l'île de l'Éléphant* (GV, 204) tandis que l'auteur du Petit Futé emploie *l'île Éléphant*. Après avoir fait une recherche sur sa motivation, nous avons trouvé deux hypothèses différentes. Il s'agit soit d'une légende folklorique, soit du profil de l'île (Thantawanit 2005 : 115). Il est probable que deux motivations distinctes provoquent la différence formelle constatée en français.

- | | | | |
|-------|----------------------------|---|---|
| (366) | <i>l'île Éléphant</i> | = | une île en forme d'éléphant |
| | <i>l'île de l'Éléphant</i> | = | une histoire concernant un éléphant sur cette île |

Pourtant il existe quelques appellatifs traduits qui ne se conforment pas à notre analyse. C'est le cas de *Ko Kradan* (*ko* 'île', *kradan* 'planche de bois'), la forme traduite est *l'île Bois* (GV, 430). En fait, le nom de cette île n'est pas issu de son profil mais il est motivé par la légende de l'archipel de Trang, pareillement aux îles de la Jarre et de la Perle comme nous l'avons présenté plus haut.

Quant au type Nc_1 à Nc_2 comme *l'île aux Esprits* (GR, 529), *île aux potiers* (PF, 165), ou *l'île aux coraux* (EV, 216), la préposition *à* joue le même rôle bivalent comme l'appellatif de grottes ; c'est-à-dire une valeur d'identification et de caractérisation.

¹⁰¹ Selon une légende concernant un naufrage causé par des pirates, les objets comme une planche de bois, une perle, une jarre, une corde, etc. dans la jonque sont dispersés dans la mer de Trang. Ces objets sont devenus par la suite les noms des îles dispersées dans la mer de Trang : *ko Kradan* (île du bois) *ko Muk* (île de la perle), *ko Hai/Ngai* (île de la jarre), *ko Chueak* (île de la corde) (Ruangnarong 2008 : 47).

- (367) île aux Esprits = île où existent des esprits
 île aux potiers = île où on fabrique des poteries
 île aux coraux = île où les plongeurs peuvent trouver de beaux récifs coralliens

Ce principe peut susciter l'intérêt du lectorat ou l'inquiéter. Prenons le premier exemple *l'île aux Esprits*, traduction de l'île Phi Phi dont l'étymologie reste obscure¹⁰². L'appellatif *l'île aux Esprits* pourrait faire peur aux touristes, notamment après le grand tsunami en 2004.

Le dernier schème de la traduction est l'appellatif du type *Nc Adj* que nous avons trouvé dans l'appellatif de la falaise. Nous n'avons trouvé qu'un cas : *Ko Yao Noi* (*ko* 'île', *yao* 'long', *noi* 'petit') qui est traduit comme *petit longue île* (GR, 512). L'élément distinctif se présente sous la forme d'adjectifs 'petit' et 'long'. L'ordre de l'adjectif français correspond à la formation de la dénomination d'origine. L'archipel Yao ou *Mu ko Yao* se compose principalement de deux îles : *yao yai* et *yao noi* (*yai* 'grand', *noi* 'petit') selon la taille. L'appellatif *longue île* est donc le nom de l'archipel alors que l'adjectif *noi* qualifie la taille de l'île.

Dernièrement, le dispositif *LE FS₂* est employé une seule fois dans *les Similan* (GV, 408). C'est la forme réduite de l'appellatif de l'archipel de Similan. Le déterminant au pluriel marque l'ensemble d'îles. C'est le même phénomène pour la dénomination des îles françaises. Prenons les exemples suivants :

- (368) *l'archipel des Sept-Îles* → *les Sept-Îles*
 l'archipel de Similan → *les Similan*

Les autres cas d'archipels sont présentés avec un nom catégoriel thaï ou anglais. On ne peut donc pas considérer ce schème comme la convention principale de la création des appellatifs des îles thaïlandaises dans les guides touristiques. Le dispositif signalétique des îles thaïlandaises francisées est plutôt le type *FS1 + FS2* au moyen d'une préposition ou non. D'ailleurs, comme la plupart des appellatifs gardent le terme catégoriel thaï, il semble un indice lexical dans ce domaine¹⁰³.

¹⁰² Il existe au moins deux possibilités de la motivation de l'île *Phi Phi*. D'une part, le terme *Phi Phi* est un nom d'arbre endémique sur cette île mais il n'existe plus aujourd'hui (Ruangnarong 2015 : 19), d'autre part ce terme subit le changement phonétique du terme *phi* 'fantôme' ou 'esprit' à cause des premiers touristes européens qui étaient blancs et très grands du point de vue des autochtones (Chusen 2014b).

¹⁰³ Le terme *koh* désignant 'île' est également employé dans les guides touristiques sur le Cambodge comme *koh Pos*, *Koh Rong* et *Koh Russei* (*Guide du routard Cambodge et Laos* 2016 : 107).

Or, les appellatifs traduits en anglais se présentent toujours dans le schème $Nc_2 + Nc_1$ comme *Chicken Island* (GR, 564) ou *Shark Island* (GR, 456). Malgré une motivation différente, la structure reste identique. La *Chicken Island* est inspirée par la forme de la montagne ressemblant à un coq alors que la *Shark Island* est issue de la caractérisation zoologique.

D. Les caps, les presqu'îles

Les appellatifs des caps et des presqu'îles sont régulièrement structurés dans le patron toponymique principal : $FS_1 + FS_2$. Les auteurs de guides touristiques francisent la plupart des noms de caps et presqu'îles thaïlandais en employant la juxtaposition directe sans relation syntaxique : $Nc\ Npr$ ou $Npr\ Nc$ selon la syntaxe de la langue. Le Nc peut être le nom catégoriel français (cap), thaï (laem) ou anglais (cape) comme *le cap Phromthep* (EV, 215), *Laem Phromthep* (GV, 414) ou *Phrom Thep Cape* (GR, 500). L'appellatif au moyen de la préposition *de* est également utilisé, notamment dans le cas de la traduction plus ou moins littérale (369) ou le cas où le nom propre est un toponyme (370). Prenons les exemples suivants :

(369)

- (a) *Laem Sing* : *laem* 'cap', *sing* 'lion'
→ *le cap du Lion*
- (b) *Laem Phrom Thep* : *laem* 'cap', *phrom* 'Brahma, dieu créateur hindou', *thep* 'divinité'
→ *le cap de la pureté divine*¹⁰⁴

(370)

- (a) *Laem Ao Nang* : *laem* 'cap', *ao* 'baie', *nang* 'dame'
→ *le cap d'Ao Nang* (le cap se situe à proximité de la baie de Nang)
- (b) *Laem Hat Rin* : *laem* 'cap', *hat* 'plage', *rin* 'moucheron'
→ *la presqu'île de Hat Rin* (la presqu'île se situe à proximité de la plage de Rin)

Pour les exemples (370), c'est le même procédé que pour certains caps français dont l'élément distinctif est le toponyme tels que *le cap de Nice*, *le cap d'Antibes* ou *la presqu'île d'Arvert*.

¹⁰⁴ La motivation de *Laem Phrom Thep* provient du sanctuaire du Brahma, dieu créateur de l'hindouisme, situé aux alentours (Chusen 2014a). Elle ne concerne plus la pureté de la divinité. Il est possible que l'auteur confonde *Phrom Phep* et *phrommachan* 'vierge'.

D'ailleurs, la structure de cohabitation de deux termes catégoriels, le français (cap) avec le nom thaï (laem) sollicite également la préposition *de* comme *le cap de Laem Phra Nang* (GR, 563), *le cap de Laem Promthep* (GV, 408) et *le cap de Laem Chai Chet* (GR, 178).

Pourtant cette remarque n'est pas assez pertinente. Nous avons trouvé certains référents dont les appellatifs sont formés de manière différente, même dans une édition identique : *le cap Panwa* (GR, 504) vs *le cap de Panwa* (GR, 464) ou *la presqu'île Rai Leh* (PF, 515) vs *la presqu'île de Rai Leh* (PF, 517).

E. Les plages

Le dernier groupe des oronymes concerne les appellatifs de plages. Contrairement aux autres types d'oronymes, nous avons compté beaucoup d'appellatifs constitués d'un seul élément individualisateur. Cela nous semble un peu étonnant car les noms thaïs seuls pourraient causer des difficultés au lecteur pour identifier la nature du lieu visé tels que *Chomtien* (GV, 191), *Nam Mao* (PF, 514), *Noppharat Thara* (GR, 469), etc. Dans ces noms, aucune marque linguistique ne permet de distinguer leur nature. Un bagage encyclopédique est ainsi indispensable ou alors il faut un contexte immédiat comme dans l'extrait suivant :

- (371) « Nam Mao
C'est la plage la plus proche du centre-ville de Krabi. Mais elle est très plate,
et il faut marcher assez loin pour pouvoir nager ! » (PF, 514)

Nam Mao dans cet exemple apparaît comme titre de l'article qui ne donne pas d'information au lecteur. S'il jette un coup d'œil rapidement, il ne peut pas reconnaître la nature du référent. La suite explique qu'il s'agit d'une plage. Pourtant certains appellatifs anglicistes peuvent permettre d'informer indirectement le lecteur du domaine de référence comme *sunset* 'lever du soleil' et *sunrise* 'coucher du soleil' dans *Sunset* (GR, 559) et *Sunrise* (GR, 559). Ces appellatifs peuvent indiquer l'endroit où le lecteur peut apprécier la beauté du lever et du coucher du soleil.

Le dispositif $FS_1 + FS_2$, quant à lui, est le plus employé pour la forme polylexicale dans notre corpus. Pourtant, la structure interne est différente selon la syntaxe de la langue utilisée. Les deux formants signalétiques sont directement juxtaposés sans relation

syntactique pour les appellatifs thaïs et anglais alors qu'ils sont très souvent liés au moyen de la préposition *de* pour les appellatifs français. D'abord, comme le noyau du syntagme nominal du thaï est toujours à gauche, les appellatifs sont présentés sous le schème *Nc Npr* comme *Hat Yao* (PF, 503), *Hat Tham Phra Nang* (GV, 401), *Haad Gruat* (GR, 442). Le terme catégoriel thaï peut être présenté par *hat* ou *haad* selon la préférence de l'auteur. Contrairement aux appellatifs anglais, la tête du syntagme nominal se place très souvent dans la dernière position. Leur schème est donc *Npr Nc* comme *Lamai Beach* (GR, 417), *Tonsai Beach* (GR, 559), *Chaweng Beach* (PF, 423). La plupart des appellatifs anglais se trouvent dans le *Guide du routard*. Enfin, dans les appellatifs français, la préposition *de* relie les deux formants comme *la plage de Ton Sai* (GR, 545), *la plage de Pattaya* (PF, 534), *la plage de Rin* (EV, 204).

Or une dizaine d'appellatifs sont formés à partir de deux noms catégoriels en deux langues différentes. Il s'agit de la coprésence des termes catégoriels thaïs et anglais comme *Haad Rin Beach* (GR, 444), *Had Farang Beach* (GR, 583), des termes français et anglais comme *la plage de Laem Sing Beach* (PF, 488) et le plus souvent des termes français et thaïs comme *la plage de Hat Tham Phang* (GV, 191) ou *la plage de Hat Sai Daeng* (GR, 455). Nous n'avons pourtant pas trouvé ce phénomène dans *Encyclopédies de voyage*.

Les appellatifs en traduction littérale et le nouvel appellatif adoptent également le schème *Nc₁ de Nc₂*. Le second nom commun est traduit ou nommé par l'auteur afin de présenter l'image du référent. C'est le cas de *plage des Sables blancs* (PF, 358). Dans le cas où le nom propre thaï est un adjectif ou une direction qualifiant le référent, le terme de la même nature est aussi employé dans la version française comme *la grande plage* (EV, 222) ou *la plage nord* (GR, 495). Notons que tous les éléments sont en minuscules et entre parenthèses pour indiquer que c'est la traduction, le surnom ou l'inverse :

- (372) *Hat Yao* (« grande plage »)
 La plage nord (Kata Yai)

Pourtant, les appellatifs français présentés dans les exemples ci-dessus ne sont pas une traduction mais un nouvel appellatif. *Hat Yao* est traduite littéralement comme *la plage longue* (*hat* 'plage', *yao* 'long') mais la *grande plage* donne une image de la plage qui n'est pas seulement grande en termes de longueur mais aussi de largeur. Quant à la *plage nord*, *Kata* est le nom de deux plages situées côte à côte, la petite et la grande. En thaï, on les dénomme *Kata Yai* (grande Kata) et *Kana Noi* (petite Kata). Dans le *Guide du routard*,

l’auteur donne un nouvel appellatif *plage nord* qui ne présente pas la taille de la plage mais sa localisation.

Par contre, le schème au moyen de la préposition *à* est mal connu. Nous n’avons trouvé qu’un seul exemple : *la plage aux Diamants* (GV, 195). En tout cas, on ne peut pas interpréter cet appellatif comme le type *grotte aux poissons* ou *îles aux coraux* étant donné qu’il n’y a pas de diamants sur la plage. La brillance des sables est métaphoriquement comparée aux diamants.

Selon la nomenclature des appellatifs de plages, ajoutons un indice lexical thaï qui peut prévoir la nature du référent. Certains noms de plages thaïes contiennent le lexème *sai* ‘sable’ comme *Sai Si Ngoen* (PF, 356), *Sai Khao* (PF, 357). D’ailleurs, nous avons trouvé quelques homonymes toponymiques telles que *Hat Sai Khao* (*khao* ‘blanc’) qui peut être une plage à Phuket, à Trat ou à Rayong ou *Hat Sai Kaeo* (*kaeo* ‘verre’) qui est le nom de quatre plages distinctes dans quatre provinces différentes (Chonburi, Rayong, Prachuap Khirikhan et Phuket). La dénomination de la plage thaïlandaise est parfois motivée par la couleur ou la brillance des sables.

À propos de la signalétique des oronymes thaïlandais, ils sont tous reformulés dans le patron $FS_1 + FS_2$ sans moyen de la préposition (Nc + Npr) par exemple :

- (373) Montagne : *Doi Inthanon* = *doi* (Nc) + *Inthanon* (Npr)
 Grotte : *Tham Phrathat* = *tham* (Nc) + *Phrathat* (Npr)
 Falaise : *Pha Lomsak* = *pha* (Nc) + *Lomsak* (Npr)
 Île : *Ko Samui* = *ko* (Nc) + *Samui* (Npr)
 Cap : *Laem Sing* = *laem* (Nc) + *Sing* (Npr)
 Plage : *Hat Chomtien* = *hat* (Nc) + *Chomtien* (Npr).

Nous avons trouvé que certains des oronymes francisés sont fabriqués dans ce formulaire comme *le mont Sukim*, *l’île Pha Ngan*, *le cap Phromthep* mais les noms de grottes et de plages ont tendance à se formuler munis d’une préposition comme *la grotte de Phrathat* et *la plage de Pattaya*. En considérant les noms de grottes françaises comme *la grotte des Demoiselles*, *la grotte de Saint Marcel* ou les noms de plages françaises comme *la plage de Beau Rivage*, *la plage de Palombaggia*, etc. on constate qu’ils sont très souvent construits au moyen de la préposition. Les noms de grottes et de plages thaïlandaises semblent donc se franciser par la convention française. Quant aux appellatifs traduits (*la montagne des Rois* ou *l’île de Perle*) et les surnoms (*la montagne des Signes*, *l’île aux*

potiers), ils sont normalement fabriqués selon les règles du syntagme nominal du français. Quant au type *LE FS2*, il est conservé plutôt pour certains appellatifs de montagnes comme *le Suthep* ou *les Dangrek*. Il est possible que ce phénomène dénominatif soit inventé sous l'influence de la dénomination des montagnes en français selon le modèle : *le Jura* ou *les Alpes*.

À propos du formant du nom propre (*FS2*), les oronymes thaïlandais sont motivés par les raisons différentes par exemple le profil (*Phu Rua – la montagne Bateau*), la faune (*Tham Pla – la grotte aux Poissons*) ou la légende folklorique (*ko Muk – île de Perle*). Dans le cas où cette caractéristique est transparente, les appellatifs ont tendance à être traduits littéralement.

Enfin, l'indice lexical dans les oronymes thaïlandais n'est pas assez évident. Ce n'est pas facile de savoir à quelle catégorie appartient le toponyme en question si nous n'entendons que le nom propre (*FS2*). Le terme catégoriel thaï fait partie d'une unité dénomminative globale, non découppable en tant que dénomination, comme l'illustrent les tests ci-dessous :

- (374) Quel est le nom de cette montagne ? - *Khao Wang* / * *Wang*
 Quel est le nom de cette île ? - *Ko Chang* / * *Chang*
 Quel est le nom de cette falaise ? - *Pha Taem* / * *Taem*
 (*khao* 'montagne' ; *ko* 'île' ; *pha* 'falaise')

Sauf certains sites très bien connus, le nom seul pourrait être suffisant pour désigner leur référent : *Quel est le nom de cette île ? Ko Samui* ou *Samui*. C'est pourquoi nous remarquons que les termes catégoriels thaïs sont souvent gardés comme *doi*, *khao*, *phu* (montagne), *ko* (île), *hat* (plage) ou *tham* (grotte) dans la version française, en particulier dans le type *FS1* (Fr) + *FS1* (Th) + *FS2*. Ils sont maintenus dans la version française bien que l'auteur présente le petit glossaire thaï – français dans son ouvrage. Ce procédé peut évoquer la couleur locale. Parmi les différents termes naturels, ce sont les appellatifs d'îles *ko/koh* qui empruntent le plus ce formulaire dans notre corpus.

Pourtant, dans le cas des noms de plages, nous pouvons trouver le terme un peu récurrent dans leur nom comme *sunset*, *sunrise* ou *sai* 'sable'. Pour les termes *sunset* et *sunrise*, il s'agit de surnoms touristiques. L'auteur a tendance à les réserver, sans les traduire en français. L'indice lexical *sai*, quant à lui, est bien est bien perçu par les autochtones mais il est assez difficile pour le lectorat francophone étant donné que l'auteur

transmet cet indice seulement dans certains noms de plages sous la forme traduite comme *la plage des Sables blancs* ou *la plage aux Diamants*.

9.2.1.2 Hydronymes

Dans ce groupe, nous allons présenter le principe d'organisation des hydronymes. Ils peuvent couvrir plusieurs types d'unités géographiques concernant les cours d'eau et les étendues d'eau comme la mer, le golfe, la baie, le lac, les cascades, etc. selon la définition de l'IGN (2003 : 6-7).

A. Les cours d'eau

Comme nous l'avons présenté dans le chapitre 6 (cf. 6.3.2), il existe deux structures principales des appellatifs de cours d'eau : $FS_1 + FS_2$ et $LE FS_2$. Elles sont régulièrement employées dans notre corpus tandis que la forme transcrite seule est beaucoup moins empruntée.

D'abord, le premier patron signalétique est constitué d'un nom catégoriel et d'un nom propre. Les deux éléments sont directement juxtaposés sous le type $Nc Npr$ comme *la rivière Kok* (GR, 260), *la rivière Pasak* (GR, 197), *le fleuve Chao Phraya* (PF, 28). Les noms de cours d'eau sont fabriqués selon un modèle simple, capable de générer une classification à deux termes des dénominations uniques de chaque cours d'eau : un terme générique appartenant à une taxinomie spécifique (*rivière*, *fleuve*) suivi d'un élément choisi dans un ensemble plus vaste et moins stable. La plupart des appellatifs de cours d'eau sont généralement formés avec un nom catégoriel français mais il existe également des noms catégoriels thaïs tels que *Mae Nam* ou *Mae* comme dans *la Mae Ping* (PF, 231) ou *la Mae Nam Ping* (PF, 220). D'ailleurs, l'emploi de deux noms catégoriels français et thaï est aussi appliqué dans quelques appellatifs comme *la rivière Mae Ping* (PF, 227), *la rivière Mae Nam Ping* (GR, 234). Remarquons que *la Mae Klong* (PF, 212) est constituée du lexème *mae* mais ce cours d'eau ne peut pas se traduire comme **la rivière Klong* parce que *mae* fait partie de la dénomination globale. La forme appropriée serait *le fleuve Mae Klong*. Contrairement aux autres types d'appellatifs présentés plus haut dont le FS_1 et le

FS₂ qui peuvent s'associer avec ou sans préposition, les appellatifs de cours d'eau sont tous juxtaposés comme séquentialisation simple.

Quant au schème *LE Npr*, il peut-être considéré comme une forme réduite. Cette structure apparaît donc comme la forme réduite de la première structure. Chaque appellatif est en relation bijective avec une entité unique. Les cours d'eau qui sont déjà connus du public français ou francophone comme *le fleuve Mékong* (PF, 27) sont très souvent représentés dans la forme réduite *le Mékong* (par exemple PF, 32). Également pour les noms de cours d'eau déjà mentionnés, ils ont tendance à être simplifiés, par exemple *la rivière Kok* (GR, 260) est devenue *la Kok* (GR, 294). La question du déterminant dépend de la nature du cours d'eau : *le* pour le fleuve et *la* pour la rivière. Par contre, ce dispositif est bien utile dans le cas où le nom de cours d'eau et le nom de province/ville portent le même nom. Le lecteur peut alors distinguer l'un de l'autre par la présence du déterminant. Prenons les deux exemples suivants : *Phetchaburi* (GV, 80) vs. *la Phetchaburi* (GV, 181). Étant donné que les noms de provinces ou de villes sont dépourvus de déterminant, le lecteur arrive à comprendre que le premier appellatif désigne un lieu habité tandis que le second renvoie à la rivière. La forme complexe sera donc *la province de Phetchaburi* et *la rivière Phetchaburi*. Ce dispositif respecte bien la signalétique des noms de cours d'eau français mais le genre des cours d'eau français est fixe. La terminaison –e a tendance à féminiser comme *la Seine*, *la Loire* mais ce n'est pas systématique (*le Rhône*). Le genre des appellatifs francisés de cours d'eau thaïs, quant à eux, semblent moins bien fixés. Un cours d'eau peut être cité tantôt au masculin, tantôt au féminin dans le même ouvrage comme *le Chao Phraya* (GR, 122) et *la Chao Phraya* (GR, 79). Le choix du déterminant peut correspondre au type de cours d'eau comme fleuve pour le masculin ou rivière pour la terminaison du féminin –a.

B. Les lacs, les réservoirs

La structure des appellatifs de ce domaine référentiel est toujours simple et homogène au moyen du dispositif avec classement dans le formulaire *FS1 + FS2*. Les noms catégoriels varient selon la nature des référents *le lac*, *le réservoir*, *la mare*, etc. La structure de la juxtaposition directe *Nc Npr* se trouve le plus souvent : *le lac Jongkhum* (EV, 288), *la mare Ano Dard* (GR, 328). Une autre structure concurrente est *Nc de Npr*

comme *le lac de Chiao Lan* (GR, 525), *le réservoir de Si Nakharin* (GV, 175). En fréquence, le premier patron semble plus représenté.

Après avoir examiné le rapport pragmatique possible qui distingue le schème *Nc Npr* du *Nc de Npr*, on peut conclure que le type *Nc de Npr* exprime une relation étroite entre les deux éléments. La préposition *de* signale une relation spécifique du référent du nom propre à celui du nom commun. Prenons le cas du *lac de Chiao Lan* (GR, 525) et *le lac artificiel de Kaeng Krachan* (GV, 181). Les noms propres *Chiao Lan* et *Kaeng Krachan* ne jouent pas seulement le rôle de l'individualisateur mais ils indiquent aussi la localisation du référent. *Chiao Lan* et *Kaeng Krachan* sont le nom du barrage qui forme le réservoir. Les barrages, eux-mêmes tirent leur nom d'un village où le barrage a été construit. Le nom du barrage et le nom du lac de ce barrage empruntent alors le nom de ces unités administratives. Par conséquent, *le lac de Chio Lan* et *le lac de Kaeng Krachan* n'impliquent pas seulement qu'ils sont formés en amont des barrages de Chio Lan et de Kaeng Krachan mais aussi qu'ils sont situés à proximité des villages qui portent le même nom. La préposition *de* exprime ici une valeur locative et une valeur identifiante en même temps.

Pourtant nous avons trouvé quelques exceptions à notre analyse. D'abord *le lac artificiel de Kaeng Krachan*, que nous avons présenté plus haut, a aussi un autre appellatif reformulé sans *de* : *la réserve naturelle Kae [sic] Krachan* (GV, 181). Ensuite, *le lac Chiang Saen* (GR, 310) est un lac naturel situé dans le district de Chiang Saen. Son nom est alors tiré du district de Chiang Saen. Bien que le deuxième formant soit le toponyme, cet appellatif est formulé sans *de*. Enfin dans le cas où le toponyme dans le FS2 est issu de l'anthroponyme, le patron n'est pas cohérent. D'une part, les deux formants peuvent être directement juxtaposés dans le schème *Nc Npr* comme *lac Sitinthon [sic]* (PF, 311). Celui-ci porte le nom du barrage qui a lui-même tiré son nom de la princesse Sirindhon¹⁰⁵ pour son anniversaire en 1969. D'autre part, la préposition *de* peut être ajoutée pour indiquer la valeur locative comme le lac de Chio Lan plus haut. C'est le cas du *réservoir de Si Nakharin*. Le nom du réservoir est identique à celui du barrage qui porte le nom de la princesse Srinagarindra ou Si Nakharin pour la prononciation courante. En comparaison, les noms des lacs français sont aussi inscrits dans les deux formulaires *Nc de Npr* ou *Nc*

¹⁰⁵ *Sirinthon* est la transcription courante tandis que la forme translittérée exacte est *Sirindhon* selon la translittération du roi Vajiravudh (cf. 3.2.1.1).

Npr comme *lac d'Annecy* ou *lac Léman*. Mais il nous semble que la structure au moyen de la préposition *de* est la plus employée.

Par ailleurs le terme catégoriel thaï *nong*¹⁰⁶ apparaît souvent comme une partie intégrante de la dénomination d'origine ; c'est-à-dire qu'il est introduit par le terme français *lac*. C'est le cas du *lac Nong Chong Kham* (GV, 302) ou du *lac Nong Prajak* (GV, 341). Les termes français et thaïs sont simplement juxtaposés. Le schème est alors *Nc1* + *Nc2* + *Npr*. Par contre, nous n'avons pas trouvé d'appellatifs complètement traduits en français. Ils présentent tous l'ajout ou la traduction du terme catégoriel.

C. Les mers, les golfes, les lagunes

Bien que les hydronymes dans ce groupe soient moins cités dans notre corpus, la structuration est homogène. Tous sont formés dans le patron binaire *Nc de Npr* : *la mer d'Andaman* (GR, 88), *le golfe de Thaïlande* (GV, 54), *la lagune de Lam Pam* (PF, 435). Dans l'optique de l'étymologie, tous les éléments différenciateurs possèdent un rapport avec le lieu. *La mer d'Andaman* prend le nom des îles indiennes situées dans l'océan Indien qui borde le côté est de la mer tandis que *le golfe de Thaïlande* prend le nom du pays qui partage la plus grande superficie du golfe. Ce golfe est aussi appelé *le golfe du Siam* (EV, 34) selon l'ancien nom du pays. La mer d'Andaman et le golfe de Thaïlande désignent étymologiquement donc la mer et le golfe où se trouvent respectivement les îles Andaman et la Thaïlande. Dans le cas du nom officieux de la mer, certains noms proviennent du lieu marquant qui touche la mer. C'est le cas de *la mer de Phuket* (PF, 437) où la mer tire son nom de l'île et de la province. *La mer de Phuket* implique ainsi la mer qui entoure cette île ou cette province mais on ne peut pas trouver ce nom sur une carte géographique. Quant à *la lagune de Lam Pam*, ce cas est différent des cas précédents. *Lam Pam* n'est pas seulement le nom de la lagune mais aussi une espèce endémique de poisson trouvée dans la lagune (Siri 1999 : 6852). Ce poisson est donc à l'origine du nom de la lagune de sorte que la motivation du toponyme est claire. Nous avons trouvé un autre cas intéressant : *thale sap Songkhla* (*thale sap* 'lac', *Songkhla* 'nom de province'). Le référent est ainsi communément dénommé par les Thaïlandais comme s'il s'agissait d'un lac mais en effet, il s'agit selon la définition géographique d'une lagune. Il possède par conséquent

¹⁰⁶ Il existe plusieurs termes équivalents du *lac* en thaï tels que บึง *bueng*, สระ *sa* et หนอง *nong*. Toutefois, dans les appellatifs francisés, seul le terme *nong* est transcrit en caractères latins tandis que les autres sont traduits comme *lac*.

différents appellatifs francisés selon la perception de l’auteur : *l’immense lac de Thale Sap* (EV, 208) et *la grande lagune de Thale Sap* (PF, 435). Pour l’appellatif *le lac de Thale Sap*, il existe aussi la forme réduite *le Thale Sap* (EV, 208) après la présentation de sa forme complexe. Il est néanmoins étonnant que parmi les exemples illustrés, aucun ne comprenne le nom du lac *Songkhla*, sauf la forme transcrite *Thale Sap Songkhla* (PF, 436). Ce n’est pas l’élément distinctif que l’auteur a pris pour l’appellatif en français mais l’élément classificateur.

D. Les canaux

On peut être un peu surpris qu’aucun appellatif des canaux thaïlandais ne contienne le nom générique français *canal*. Presque tous les canaux sont faiblement francisés par la romanisation, par exemple *le khlong Bangkok Noi* (GV, 146), *le khlong Banglamphu* (PF, 147) ou *le khlong Saen Saep* (PF, 102), sauf *Makala Canal* (GR, 593) qui est naturel. Le patron signalétique est toujours $FS_1 + FS_2$ selon la syntaxe du thaï. Pourtant il est un peu difficile à comprendre pour un lectorat français ou simplement francophone qui ne connaissent pas la langue thaïe, le terme *khlong* ‘canal’ lui étant opaque. Heureusement, l’auteur de chaque guide explique dès le début du texte ou dans le glossaire que ce terme veut dire ‘canal’ en français. Par conséquent, nous pouvons le considérer comme un indice lexical qui informe sur la nature du référent. En outre, les panneaux signalétiques de canaux en Thaïlande marquent très souvent le terme catégoriel thaï sans présenter sa traduction comme sur l’image ci-dessous :



Figure 11 : L’emploi du terme *khlong* sur un panneau signalétique installé par un organisme gouvernemental.

La conservation du terme catégoriel thaï a donc une vocation pragmatique en créant une couleur locale même si une explication préalable reste nécessaire.

E. Les baies

Le schème des appellatifs de baies ou d'autres termes qui partagent le même champ sémantique sont normalement conformes à la structure binaire ($FS_1 + FS_2$) constituée d'un nom commun (*baie*, *anse*, *crique*) et d'un nom propre identifiant. En anglais et en thaï, les deux éléments sont directement juxtaposés comme *Ao Chalong* (GV, 425) (*ao* 'baie'), *Chalong Bay* (GR, 501) tandis que la préposition *de* est le connecteur de deux éléments pour un appellatif français comme *la baie de Chalong* (GR, 464). Nous pouvons donc dégager trois structures différentes selon la langue : *Nc Npr* pour le thaï, *Npr Nc* pour l'anglais et *Nc de Npr* pour le français.

Nous comptons plusieurs appellatifs qui se présentent par la transcription de deux éléments. Le terme thaï *ao* ('baie') est opaque. Le lecteur risque de ne pas comprendre de quoi il s'agit sauf si le contexte est suffisamment explicite. L'auteur utilise parfois le procédé de la cohabitation des termes catégoriels en deux langues pour présenter la nature du référent par exemple *la baie d'Ao Phra Nang* (GV, 400), *la baie d'Ao Mae Yai* (GV, 382) pour les termes français et thaï et *Ao Mangkorn Bay* (GR, 108), *Ao Fai Wap bay* (GR, 108) pour les termes thaï et anglais. Chaque fois que le terme français est employé, la préposition *de* est toujours ajoutée pour relier le nom catégoriel français et le nom thaï.

F. Les chutes d'eau, les sources d'eau

Les appellatifs de chutes d'eau et de sources d'eau suivent également le schème binaire $FS_1 + FS_2$. Les deux formants sont généralement coordonnés par la préposition *de* comme *la cascade de Haew Suwat* (GR, 378) *les chutes d'eau de Than Mayon* (GV, 204), *les sources chaudes de San Kamphaeng* (GV, 289). Il en existe quand même quelques-uns qui sont simplement juxtaposés : *la cascade Thaansadet* (GR, 445), *les chutes Thor Thip* (PF, 372). Pourtant, nous n'avons pas trouvé de différence sémantique ou pragmatique entre deux emplois. Prenons les exemples suivants :

- (375) *la cascade de Haew Suwat* (GR, 378)
la cascade Haew Suwat (GR, 376)

La structure avec *de* est plus utilisée dans tous les guides que la structure sans *de*.

Il est à remarquer que dans les noms de chutes d'eau, le terme thaï *nam tok* n'est pas beaucoup conservé. Il est souvent traduit en français comme *cascade* ou *chute (d'eau)*. Au niveau lexical, certains noms de chutes d'eau contiennent le même lexème thaï *than* ou *tan* qui signifie 'ruisseau'. C'est le cas de *la cascade de Than Mayon* (GR, 183), *la cascade Thaansadet* (GR, 445), *les chutes d'eau de Than Tip* (PF, 325). Grâce à la répétition de ce lexème, certains lecteurs peuvent arriver à deviner à partir d'un appellatif sans nom catégoriel comme *Than Thong* qu'il s'agit d'un hydronyme.

Les hydronymes francisés sont très productifs dans deux formules. La structure prototypique est $FS_1 + FS_2$ dans laquelle deux formules spécifiques se déclinent : *Nc de Npr* et *Nc Npr*. Le type *Nc de Npr* est plus courant que l'autre, réparti dans toutes les sous-catégories. Pour les noms de mer, de lac, dont le second élément est très souvent le toponyme, il n'est pas seulement le différenciateur dans la nomenclature mais il exprime aussi la valeur locative. Quant à la structure des hydronymes thaïs, le nom n'est jamais constitué d'une préposition, ils sont toujours dans le type *Nc Npr*. Il nous semble que les auteurs de guides touristiques ont fabriqué plusieurs appellatifs hydronymiques en suivant la signalétique des hydronymes français, en particulier l'emploi de la préposition *de* avec le rôle bivalent : *la baie de Chalong* vs. *la baie du Mont Saint Michel*, *le lac de Chiao Lan* vs. *le lac d'Annecey*, etc. Quant aux noms de cours d'eau, étant donné que leur organisation en thaï et en français est identique, certains noms francisés se reformulent dans le type *Nc Npr* avec la traduction du nom catégoriel thaï vers le français (*mae nam* pour *le fleuve* ou *la rivière*), d'autres sont reformulés dans le type *LE Npr* comme les noms de cours d'eau en France tels que *la Seine*, *la Loire*. Dans ce cas-là, nous pouvons confirmer une tendance à la fabriquer des hydronymes sous l'influence de la signalétique française bien que cet usage apparaisse parfois sous la forme d'un dispositif réduit dans certains contextes. Au niveau lexical, plusieurs termes génériques thaïs sont traduits en français à l'exception de *khlong* 'canal'. Si le lecteur ne connaît pas ce terme, il est un peu difficile d'identifier la nature du référent visé. En outre, les appellatifs (FS_2) contenant les lexèmes comme *mae* (*la Mae Sa*), *than* (*Wachirathan*) peuvent être interprétés comme concernant simplement l'eau ou des hydronymes mais cet indicateur n'est pas vraiment

transmis dans les appellatifs francisés étant donné qu'il se traduit seulement dans quelques appellatifs francisés comme *Mae Wang* (PF, 260) → *la rivière Wang* (PF, 260).

En le comparant aux hydronymes du pays voisin, par exemple dans le *Routard Cambodge & Laos*, le nom catégorisateur d'origine laotienne est plus souvent conservé tels que *la Nam Tha* (2016 : 35), *la Nam Song* (2016 : 293) (*nam* 'rivière') tandis que la structure *LE + Npr* comme *le Chao Phraya* est moins employée (si on excepte *le Mékong*).

Il est à noter que parmi les appellatifs hydronymiques francisés, les termes thaïs souvent empruntés sont *ao* et *bung*. Comme le cas des oronymes, ces termes catégoriels sont aussi considérés comme faisant partie de l'unité dénominative globale. Soient en effet les tests suivants :

- (376) Quel est le nom de cette baie ? – *Ao Pra Nang* / * *Pra Nang*
 Quel est le nom de cet étang/ce lac ? – *Nong Prajak* / * *Prajak*
 (*ao* 'baie' ; *nong* 'lac' ou 'étang')

Les auteurs croient probablement que le nom catégoriel est intégré dans la dénomination globale en thaï. On aura alors des appellatifs comme *la baie d'Ao Phra Nang* ou *le lac Nong Prajak*. Ce test de l'unité de la dénomination peut alors expliquer l'apparition des termes catégoriels thaïs dans certains hydronymes francisés comme dans le cas de certains oronymes.

9.2.1.3 Les parcs, les forêts, les réserves naturelles

Comme les noms de parcs, de forêts ou de réserves ne sont considérés ni comme des oronymes ni comme des hydronymes, nous allons les traiter à part. D'abord la plupart des appellatifs des parcs sont inscrits dans le patron dénominatif *FS1 + FS2* comme *le parc national de Phu Kradung* (PF, 325), *le parc d'Erawan* (GV, 175), *la forêt de Samoeng* (GV, 284) ou *la réserve naturelle de Salak Phra* (EV, 188). Tous les appellatifs francisés sont fabriqués au moyen de la préposition *de*. Le terme catégoriel varie selon le statut du parc : *le parc national*, *la réserve animalière*, *la réserve naturelle* ou *le parc forestier*. Pourtant le terme *parc* semble générique. Quant aux éléments spécifiques ou le FS2, la plupart des parcs tirent leur nom de l'unité administrative (377) ou de l'unité géographique dominante dans le territoire (378) :

(377)

(a) le nom de province :

le parc national de Sri Nan (PF, 268) vs *la province de Nan*
le parc de Sri Phang Nga (GR, 222) vs *la province de Phang Nga*

(b) le nom de district/village

le parc national de Kaeng Krachan (GV, 181) vs *le district/village de Kaeng Krachan*
la forêt de Samoeng (GV, 284) vs *le district de Samoeng*

(378)

(a) le nom de montagne :

parc national de Doi Inthanon (GV, 284) vs *le mont Doi Inthanon* (PF, 27)

(b) le nom de grotte :

parc national de Tham Plaa (GV, 301) vs *Grotte aux poissons (Tham Plaa)* (GR, 277)

(c) le nom de falaise :

parc national de Pha Taem (GV, 351) vs *les falaises de Pha Taem* (GV, 349)

(d) le nom de chutes d'eau :

parc national d'Erawan (GV, 171) vs *la cascade d'Erawan* (GV, 55)

(e) le nom d'îles et d'archipel :

parc national de Tarutao (EV, 226) vs *l'archipel de Tarutao* (EV, 226)

(f) le nom de plage :

parc national de Hat Nopparat Thara - Mu Koh Phi Phi (GR, 108) vs *la plage de Noppharat Thara* (GR, 574)

Afin d'éviter la confusion homonymique, le nom catégoriel joue un rôle important et semble non supprimable. Par exemple, *Doi Inthanon* est l'appellatif d'une montagne tandis que *parc national de Doi Inthanon* ne concerne pas seulement cette montagne mais aussi la faune et la flore de ladite montagne. Nous avons peu trouvé le dispositif qui présente seulement le deuxième formant signalétique.

Dans le cas du surnom, certains parcs thaïlandais sont comparés aux parcs étrangers bien connus à l'échelle internationale pour partager quelques caractéristiques communes. Le dispositif signalétique est constitué de deux noms propres comme *Npr₁ de Npr₂*. Le premier nom propre est le comparé tandis que le deuxième est le toponyme indiquant la localisation du comparant, très souvent *la Thaïlande* :

- | | | | |
|-------|------------------------------|---|--|
| (379) | le parc national de Khao Sok | → | le Guilin de Thaïlande (PF, 389) |
| | le parc national d'Op Luang | → | le Grand Canyon de Thaïlande (GV, 304) |

Ce formulaire n'est pas seulement employé dans notre corpus mais aussi chez d'autres éditeurs comme *la petite Suisse de Thaïlande* (Station de recherche de Doi Ang Khang)

dans *Lonely Planet* (2005 : 323) ou *la baie d'Halong de Thaïlande* (parc national d'Ao Phang Nga) dans *Guide Evasion* (2012 : 162).

Quant à la traduction littérale de la dénomination thaïe, il semble difficile d'indiquer si c'est la traduction du parc ou d'un autre référent qui porte le même nom dans le cas où le nom catégoriel n'est pas exprimé. Prenons les exemples suivants :

- (380) le parc national de Khao Yai : *khao* 'mont, montagne', *yai* 'grand'
 → *la grande Montagne* (EV, 238)
 le parc national de Phu Kradung : *phu* 'mont, montagne', *kradung* 'cloche'
 → *la montagne de la Cloche* (EV, 239)

Le premier exemple est assez clair parce qu'il n'existe pas de mont ou de montagne qui s'appelle *Yai* dans ce parc national, cette dénomination est motivée par la grande chaîne de montagnes dans le parc. *La grande Montagne* est donc la traduction du nom de parc de *Khao Yai*. Le cas de *Phu Kradung* est différent parce que ce nom est à la fois le nom de la montagne et celui du parc national. La traduction *montagne de la Cloche* apparaît donc ambiguë. Elle peut être la traduction du nom de la montagne ou du parc national, voire des deux référents en même temps.

En comparant la signalétique des noms de parcs naturels en français et en thaï, les noms de parcs thaïs se présentent comme une séquentialisation simple (*Nc Npr*) tels qu'*Utthayan Haeng Chat Erawan* (*utthayan* 'parc', *haeng chat* 'national' *Erawan* 'nom de la cascade) tandis qu'en français, le FS₁ et le FS₂ sont très souvent reliés par la préposition *de* comme dans *le parc national des Pyrénées*. Comme le deuxième formant provient généralement d'autres toponymes (noms de cascades, de montagnes, etc.), les auteurs des guides touristiques francisent les appellatifs thaïs au moyen de *de* avec la valeur locative comme les noms français. Bref, les noms de parcs naturels sont traités par le biais de la signalétique des noms de parcs français pour que le lecteur puisse comprendre le mécanisme de la dénomination comme similaire à celui des parcs français.

9.2.2 Signalétique des noms de lieux habités

Les appellatifs de lieux habités ou d'entités administratives peuvent être le nom de pays ou de royaumes qui régnaient sur l'actuelle Thaïlande ainsi que les noms d'entités

administratives de la Thaïlande à différents niveaux. Les appellatifs dans ce type sont souvent présentés sans terme catégoriel alors que la forme complexe est moins employée. Nous allons présenter en détail la signalétique des noms de lieux habités dans trois groupes selon leur niveau : pays et royaumes, provinces et villes et villages.

9.2.2.1 Pays et royaumes

Les noms de pays ont deux patrons dénominatifs selon le registre communicationnel adopté, ce sont le nom courant ou la forme courte (FS_2) et le nom officiel ou la forme complexe ($FS_1 + FS_2$) (Cislaru 2006 : 101-102) comme *la France* vs *la République française*. Dans les guides touristiques sur la Thaïlande, il n'y a pas beaucoup de noms de pays. Ils sont présentés sous deux formes. D'abord, la moitié des appellatifs ne présentent que l'élément différenciateur ou le nom courant tels que *la Thaïlande*, *le Siam*, *Ayutthaya* (PF, 33) ou *Srivijaya* (GV, 428) dont quatre introduits par un déterminant : *la Thaïlande*, *le Siam*, *le Dvaravati* (GV, 83) et *le Lan Na* (GR, 251). Les autres sont exprimés sans déterminant comme s'ils étaient des noms de villes tels qu'*Ayutthaya*, *Sukhothai* (PF, 33) ou *U-Thong* (GV, 276).

À propos du dispositif $FS_1 + FS_2$, les appellatifs sont tous formulés au moyen de la préposition *de* comme *le royaume de Siam* (EV, 114), *l'empire de Srivijaya* (GV, 75) ou *la principauté de Hariphunchai* (GV, 295). Les noms communs dans le FS_1 sont divers dans la nomenclature tels que *royaume*, *empire*, *principauté* ou *état* selon le pays. Pourtant, le choix dépend aussi de la perception ou de la connaissance de l'auteur par exemple *l'ancienne principauté de Chiang Saen* (GV, 63) vs *le royaume de Chieng Sen* (PF, 34). En particulier pour *Srivijaya*, nous avons trouvé deux termes catégoriels différents chez trois éditeurs : *l'empire de Srivijaya* (GV, 75 ; EV, 38 ; PF, 436) vs *le royaume de Srivijaya* (GV, 132 ; EV, 200 ; PF, 389). En effet, le régime politique de cet État est encore discuté chez les historiens et les archéologues. En outre, dans certains contextes le terme *ville* ou *cité* est aussi employé en tant que terme catégoriel pour l'ancien royaume à l'instar de *la ville môn d'Haripunchai* (EV, 38), *la cité-royaume de Sukhothai* (GV, 41) ou *la cité de Chiang Rai* (GV, 63). Toutefois comme certaines provinces ou districts actuels portent le nom d'anciens royaumes tels que *la province d'Ayutthaya* ou *district de Chiang Saen*, la confusion sur leur nature peut être causée par le dispositif FS_2 .

Dans le cas du surnom ou de la traduction, le nom catégoriel *pays* est employé en tant que terme générique par exemple *le pays du Sourire* (PF, 41) ou *le pays des hommes libres* (GV, 61) pour la Thaïlande. Parfois, la traduction est effectuée seulement depuis l'élément distinctif ou le nom courant comme l'illustrent les exemples suivants :

- (381) *le royaume du Lanna* : *lan* 'million', *na* 'rizière'
 → *Millions de rizières* (GV, 271)
le royaume de Sukhothai : *suk* 'bonheur', *uthai* 'aube'
 → *l'Aube du bonheur* (GV, 62)

À propos de la forme constituée d'un nom catégoriel et d'un adjectif gentilé comme *la République française*, *la République tchèque*, ce type d'adjectif n'est pas employé en tant qu'élément distinctif. Il est utilisé uniquement pour qualifier le nom catégoriel comme *le royaume Môn de Dvaravati* (PF, 33), *l'Empire sumatranais de Srivijaya* (EV, 68), *l'État môn de Hariphunchai* (GV, 63). Ces adjectifs ne jouent pas le rôle de différenciateur mais ils donnent des informations supplémentaires sur le groupe ethnique des habitants.

Le schème signalétique des appellatifs de pays est cohérent en termes de construction. En observant le vocable utilisé, aucun appellatif n'est fabriqué à partir des morphèmes spécialisés indiquant l'appartenance à la sous-catégorie des noms de pays (Georgeta CISRALU (2006 : 104) et Willy VAN LANGENDONCK (2007 : 207) comme *-ie* (ou *-y/-ia*), *-stan* et *-land* (*e/a/ia*), sauf *la Thaïlande*. Autrement dit, il n'y a pas ici d'indice lexical pour les noms de pays.

Georgeta CISLARU (2006 : 101) et Ralf B. LONG (1969 : 117) disent que les noms de pays comme *Thaïlande* ne peuvent pas être considérés comme la réduction d'une forme plus complexe comme *le royaume de Thaïlande* mais comme une forme concurrentielle. La forme courante est largement employée tandis que la forme complexe est conservée plutôt dans un contexte historique ou politique et afin d'éviter l'ambiguïté homonymique.

9.2.2.2 Provinces, villes

En fait, les termes *province* et *ville* ne sont pas équivalents en termes du découpage administratif mais nous les mettons dans le même groupe parce que les appellatifs de provinces et de villes dans notre corpus se chevauchent très souvent, tantôt la ville désignant le milieu urbain, tantôt la province entière. Prenons les exemples suivants :

- (382) a. « PARC NATIONAL ERAWAN ET SAI YOK
Kanchanaburi. » (PF, 30)
 b. « À 130 km à l'ouest de Bangkok, Kanchanaburi s'étale sur 5 km le long
 de la célèbre rivière Kwaï. » (GR, 189)

Les deux *Kanchanaburi* dans les exemples ci-dessus ne désignent pas le même référent. Le premier *Kanchanaburi* renvoie à l'entité provinciale où se trouvent les parcs nationaux alors que le deuxième désigne la ville de Kanchanaburi, chef-lieu de la province. Malgré l'ambiguïté, l'auteur de guides touristiques préfère exprimer la province ou la ville thaïlandaise sans indiquer le terme catégoriel dans la majorité des cas.

Pourtant la forme complexe est parfois utilisée dans le cas où le contexte n'est pas clair comme *la province de Kanchanaburi* (PF, 37) ou *la ville de Kanchanaburi* (PF, 184). Chaque fois que le terme catégoriel est exprimé, le patron dénominatif *Nc de Npr* est validé comme le nom du découpage de la France : *le département du Val-de-Marne*, *l'arrondissement de Créteil*, *la commune d'Ivry-sur-Seine*, *la ville de Paris*, etc.

Dans le cas de la traduction du nom de province et de ville, le nom catégoriel est toujours traduit comme ville ou cité :

- (383) *la cité de la Lune* (EV, 192) : Chanthaburi (*chan* 'lune', *buri* 'ville')
la Ville nouvelle (GV, 271) : Chiang Mai (*chiang* 'ville', *mai* 'nouveau')

Avec le nom propre seul, le lecteur français ne peut pas connaître la catégorie à laquelle le référent appartient. À partir de la traduction plus ou moins littérale, la répétition de certains lexèmes peut l'aider à décoder quelques clés dans la dénomination des provinces ou de villes thaïlandaises. Observons les appellatifs ci-dessous :

- (384) *la cité de la Lune* (EV, 192) : Chanthaburi (*chan* 'lune', *buri* 'ville')
la cité du Diamant (GV, 194) : Phetchaburi (*phet* 'diamant', *buri* 'ville')

Dans les exemples ci-dessus, le lecteur non thaïophone pourrait comprendre que le lexème *buri* signifie 'cité'. En fait ce lexème, fonctionnant comme un suffixe, est assez répandu pour la dénomination des provinces et de villes thaïlandaises. Nous comptons au moins 36 provinces et villes contenant ce suffixe dans toutes les régions du pays comme *Kanchanaburi* (PF, 30), *Suphanburi* (GR, 196), *Thonburi* (GR, 82), *Kuraburi* (GV, 382), sauf *Buriram* (GR, 390) où ce terme apparaît comme un radical. Ce lexème peut donc être considéré comme un indice lexical pour identifier la catégorie du référent.

D'ailleurs, il existe les autres lexèmes qui peuvent également informer qu'il s'agit d'une ville. Il nous faut ajouter *krung*, *nakhon*, *thani* et *chiang*¹⁰⁷ selon notre corpus. Observons la traduction plus ou moins littérale des provinces suivantes :

- (385) *Ville nouvelle* (GV, 271) : Chiang Mai (*chiang* 'ville', *mai* 'nouveau')
Ville des Anges (EV, 141) : Krung Thep (*krung* 'capitale', *thep* 'divinité')
Ville des Collines (GV, 344) : Nakhon Phanom (*nakhon* 'ville', *phanom* 'colline, montagne')
Cité royale du Lotus (GV, 350) : Ubon Ratchathani (*ubon* 'lotus', *ratch(a)* 'royal', *thani* 'ville')

En effet ces termes ne sont pas vraiment considérés comme synonymes. Jean BAFFIE (2011) propose la traduction intéressante pour eux : *krung* 'capitale', *nakhon* 'grande ville', *thani* 'ville royale', *buri* 'bourg' et *chiang* 'ville capitale de province'. Selon les exemples ci-dessus, tous les appellatifs sont plutôt généralisés comme *ville* ou *cité*. Pourtant, ils ont tous un marqueur lexical indiquant la classe des appellatifs en question. Par exemple, quand le lecteur trouve l'appellatif *Chiang Rai* (PF, 33), il peut deviner que cet appellatif concerne une ville ou une province comme *Chiang Mai*.

D'ailleurs, malgré l'absence de la forme traduite, il existe également d'autres choix de vocables indiquant l'appartenance à la catégorie des noms de provinces/villes (aussi de districts). Voici la liste des lexèmes qu'on trouve le plus souvent dans les noms de provinces/districts en Thaïlande :

- Nakhon : Nakhon Ratchasima (GV, 368), Nakhon Pathom (PF, 316), Sakon Nakhon (GR, 355)
 Thani : Uthai Thani (PF, 31), Udon Thani (GR, 159), Surat Thani (EV, 201)
 Buri : Nonthaburi (PF, 31), Pranburi (GV, 184), Lopburi (GR, 196)
 Chiang : Chiang Dao (GR, 291), Chiang Khong (PF, 322), Chiang Saen (EV, 38)
 Ban : Ban Chiang (GR, 88), Ban Phe (EV, 192), Ban Don (GV, 348)
 Wiang : Wiang Sa (PF, 269), Wiang Kum Kam (GV, 251)
 Bang : Bang Pa-In (GR, 203), Bang Na (EV, 191), Bang Saen (GV, 190)
 Mae : Mae Rim (GR, 256), Mae Chan (GV, 308), Mae Hong Son (PF, 251)

¹⁰⁷ Jean BAFFIE (2011) présente huit termes thaïs qui peuvent être traduits par *ville* en français : *krung*, *mueang*, *nakhon*, *thani*, *buri*, *chiang*, *wiang* et *nikhom*. Dans notre corpus, nous n'avons pas trouvé la traduction de *mueang*, *wiang* et *nikhom*, nous n'en présentons donc que cinq.

Presque tous les lexèmes présentés dans la liste ci-dessus désignent ‘ville’, ‘cité’ comme étant présentés dans l’exemple (385), sauf *ban* qui veut dire ‘village’ (cf. 9.2.2.3). Ajoutons *wiang*, *bang* et *mae*. D’abord *wiang* est synonyme de *chiang*, c’est-à-dire une ville murée (Institut royal 2014 : 390 et 1131). Il faut remarquer que ces deux termes sont répandus surtout dans le Nord. Ensuite, *bang*, employé plutôt le Centre, présente une communauté au bord du fleuve ou de la rivière (Phongsabut 1988 : 7). Enfin, le terme *mae* est le même terme désignant ‘rivière’ mais dans cette partie, ce terme renvoie à la communauté située au bord de la ladite rivière, notamment dans le Nord, par exemple *Mae Sa* désigne la communauté au bord de la rivière qui s’appelle *Sa*. On pourrait dire que ces lexèmes n’informent pas seulement la nature du référent mais aussi la situation de cette entité.

Or en observant la liste complète des noms de provinces et de districts¹⁰⁸ au-delà de notre corpus, nous pouvons trouver d’autres termes dans la dénomination comme *muang* qui est utilisé pour la ville capitale ou le district chef-lieu de chaque province comme *Muang Chiang Mai*, *Muang Surin* mais ces districts chef-lieux sont traduits respectivement comme *ville de Chiang Mai* (GV, 40) et *la ville de Surin* (PF, 301) dans les guides touristiques. Nous n’avons trouvé qu’une fois la transcription *muang* dans le corpus : *Muang* (GV : 348) pour *Muang Surat Thani*. D’ailleurs, les noms d’unités géographiques à l’instar de *nong* ‘petit lac’, *bung* ‘lac’, *khlong* ‘canal’ ou *khao/phu/doi* ‘montagne’ sont aussi souvent empruntés (comme le cas de *mae*) par exemple *Nong Han* vs *district de Nong Han*, *khlong Sam Wa* vs *district de Khlong Sam Wa* ou *Khao Kho* vs *district de Khao Kho*. Pourtant, ces noms ne sont pas trouvés dans notre corpus, nous n’avons pas donc mis dans la liste au-dessus.

9.2.2.3 Villages

La plus petite subdivision administrative de la Thaïlande est le village ou *muban/ban* en thaï. Dans notre corpus, contrairement aux appellatifs de provinces et de villes, les appellatifs de villages thaïlandais entrent le plus souvent dans le formulaire binaire $FS_1 + FS_2$. Le nom catégoriel français *village* est le plus employé comme *le village de Salak Phet* (PF, 365), *le village de Mae Rim* (GV, 287), *le village de Borsang* (GR,

¹⁰⁸ La Thaïlande est actuellement divisée en 76 provinces auxquelles s’ajoute une capitale Bangkok. On compte 928 districts (50 districts de Bangkok inclus).

254), ensuite le nom thaï *ban* comme *Ban Prasat* (GR, 389), *Ban Koloï* (PF, 347), *Ban Mae Hat* (GV, 369). Comme cette unité est très petite et rarement indiquée sur une carte, elle a tendance à être moins connue des touristes étrangers, voire de certains Thaïlandais. Le nom commun *village* joue donc le rôle important d'indiquer le niveau de la subdivision. L'ajout du terme français peut être aussi effectué dans les appellatifs contenant déjà le terme catégoriel thaï pour renforcer la nature du référent comme *le village de Ban Nam Kem* (GR, 520), *le village de Ban Krut* (PF, 384) ou *le village de Ban Phu* (GV, 189).

Quant à la forme du surnom, c'est toujours le terme *village* (en français et en anglais) qui est sélectionné dans la position FS₁. Le FS₂ est normalement le nom commun exprimant les activités professionnelles des villageois comme la pêche (*Fisherman's village* (PF, 426), la fabrication des ombrelles (*village des ombrelles* (GV, 289) ou les animaux qu'ils élèvent (*village des Cobras* (GR, 352), *village des éléphants* (GR, 398). La préposition *à* n'est jamais utilisée dans ce type d'appellatifs selon notre corpus. Parfois la détermination du village peut aussi s'employer comme le nom catégoriel par exemple *le village de pêcheurs de Ban Bang Bao* (GV, 204), *le village de la soie de Ban Tha Sawang* (PF, 304)

Il est à remarquer que sur les panneaux de signalisation de villages au bord de la route, les noms romanisés contiennent très souvent le terme catégoriel thaï alors que le terme anglais *village* est rarement employé comme l'illustrent les images suivantes :



Figure 12 : L'emploi du terme *ban* pour le village sur les panneaux de signalisation

De plus, quand il s'agit des noms de provinces ou de districts, le nom catégoriel en langue étrangère sur le panneau est très souvent implicite. Comme dans les images présentées ci-

dessus, *Cha-Am* est le nom d'un district présenté sans préciser le niveau d'entité administrative tandis que dans *Ban Tha*, la catégorie administrative est explicitée par *ban*. Par conséquent, parmi les termes d'entités administratives, *ban* semble le plus important pour le touriste étranger et apparaît en quelque sorte comme un indice lexical pour l'appellatif de village thaïlandais dans le guide touristique ou sur les panneaux.

Le terme *ban* signifie 'maison' ou 'village' en français mais certains villages sont devenus une agglomération plus grande et leur statut peut s'être élevé du village à une commune (*tambon*) et ensuite à un district (*amphoe*). Le terme générique *ban* n'est plus le marqueur lexical du village, il est devenu une partie intégrante de la dénomination. C'est le cas de *Ban Don* (EV, 202) à Surat Thani ou *Ban Chiang* (GV, 88) à Udon Thani.

- (386) *Ban Don* → non pas le village de Don mais le district de Ban Don
Ban Chiang → non pas le village de Chiang mais le district de Ban Chiang

Par extension, pour les sites bien connus qui empruntent le nom du village, le terme *ban* apparaît comme une unité inséparable et intraduisible comme l'illustre l'exemple suivant :

- (387) le site archéologique de Ban Chiang (GV, 98)
 * le site archéologique du village de Chiang

L'élément différenciateur est le bloc *Ban Chiang*, la traduction du terme *ban* ou l'ajout du terme français *village* sont impossibles bien que ce nom soit tiré étymologiquement du village qui s'appelle *Chiang*.

Au niveau lexical, le choix lexical dans les noms de villages thaïlandais est beaucoup plus varié que les noms de provinces/villes. Il peut s'agir des unités géographiques (montagnes, cours d'eau, grottes, lacs, etc.), des métiers, de la faune et flore, des légendes, des anthroponymes, etc. (cf. Phromsuthirak 2004 : 13-25). Par conséquent, il est assez difficile de remarquer la récurrence des choix du vocable dans la nomenclature et il est possible aussi que le nom de village soit identique aux noms d'unités géographiques.

Quant au français, nous pouvons observer deux façons de former des noms de villes et de communes française. Au niveau de la structure interne, la structure *Npr* + *prép.* + *Nc* / *Npr* est souvent empruntée comme *Ivry-sur-Seine* vs *Ivry-en-Montagne*, *Aulnay-sous-Bois* vs *Aulnay-sur-Marne*, etc. Elle ne peut pas seulement indiquer la situation mais

aussi éviter le problème homonymique comme (cf. 5.3.3). Nous avons trouvé un seul surnom reformulé dans cette structure : *Patpong-sur-mer* (GV, 191) (cf. 5.2.2.1)

Au niveau lexical, nous remarquons aussi l'indice lexical dans comme *ville* ou *bourg* qui peuvent débiter ou terminer les noms de ville ou de commune par exemple :

Ville : *Deauville*, *Jonville* ou *Villejuif*, *Villeneuve*

Bourg : *Strasbourg*, *Cherbourg* ou *Le Bourget*, *Bourg-le-Roi*

Pourtant, nous n'avons pas trouvé ce type de solution pour franciser les noms de provinces ou de villes thaïlandaises. Prenons *Chiang Mai*, les auteurs proposent *Ville nouvelle* (GV, 63) ou *Nouvelle Ville* (GV, 271) comme traduction. Ils n'empruntent pas le nom de *Villeneuve* pourtant très usité dans plusieurs régions françaises (*Villeneuve*, *Villeneuve-la-Garenne*, *Villeneuve-le-Roi*, *Villeneuve-Saint-Denis*).

Ce type d'indice est toujours reconnu pour les locuteurs ou les lecteurs s'ils observent bien cette récurrence lexicale. Il n'est pas transmis dans le nom francisé, il est toujours romanisé.

La signalétique des noms de pays et d'entités administratives de Thaïlande présente deux formes concurrentielles comme le nom de pays selon Georgeta CISLARU (2006) et Raft B. LONG (1969). Dans les guides touristiques francophones, la forme courte est plus employée que la forme complexe. En thaï, tous les noms d'entités administratives de forme complexe sont toujours en juxtaposition simple sans relation syntaxique alors que les noms francisés correspondent à la signalétique française avec la préposition *de* (*Nc de Npr*) : *Lanna* vs le royaume *de* *Lanna* ; *Kanchanaburi* vs la province *de* *Kanchanaburi* ; *Mae Rim* vs le village *de* *Mae Rim*. Pourtant, la signalétique française est appliquée seulement dans le cas où le nom catégoriel français est emprunté comme *royaume*, *cité*, *ville*, *village*. Avec le nom catégoriel thaï, la structure du thaï (*Nc Npr*) est toujours validée : *Amphur Klaeng* (EV, 192) ou *Ban Sang Khom* (PF, 325), sauf *Amphoe (village) de Si Khonphum* (GV, 356), un seul exemple trouvé dans notre corpus. Quant à la forme courte, les noms de pays, de province/ville ou de village sont généralement romanisés. L'auteur des guides touristiques n'utilise pas la signalétique française comme le morphème de pays (*-ie*, *-lande*, etc.), les lexèmes comme *ville* ou *bourg* ou la structure *Npr + Prép + Nc / Npr* qui signalent la nature du lieu. En d'autres termes, nous n'avons pas trouvé l'influence française dans la création des appellatifs de forme courte.

9.2.3 Signalétique des noms de lieux culturels

Comme pour la plupart des sites touristiques thaïlandais qui ne sont pas tous bien connus à l'échelle internationale, la traduction ou l'ajout du terme de catégorie est indispensable pour le lectorat francophone. Les noms de lieux culturels thaïlandais suivent généralement le patron binaire $FS_1 + FS_2$. Nous prendrons comme référents quatre types de lieux culturels qui constituent une destination privilégiée pour les touristes étrangers. Ce sont les marchés, les temples, les palais et les musées.

9.2.3.1 Marchés

Les appellatifs de marchés sont normalement formés selon le patron dénominatif $FS_1 + FS_2$. Pourtant, ce dispositif peut avoir quelques types différents selon la conjonction des formants signalétiques.

D'abord, le type *Nc Npr* est le dispositif basique de l'appellatif des marchés. Les deux éléments sont simplement juxtaposés par exemple *marché Bobé* (GV, 150), *marché Sanpa Koi* (PF, 226) ou *marché Hua Raw* (GR, 203). Ce type correspond au formulaire des noms de marchés en France dans le type du *marché Alésia* ou *marché Monge*.

Quant au type *Nc de Npr*, le nom propre est très souvent le toponyme indiquant la localisation du marché comme le nom de district, de ville, du village, ainsi que l'odonyme. C'est le cas du *marché de Bang Rak* (PF, 69), *marché de Fang* (EV, 292), *marché de Rasada Road* (EV, 212). Ces appellatifs peuvent être interprétés comme se trouvant à Bang Rak (un district de Bangkok), à Fang (un district de Chiang Mai) et dans la rue Rasada en centre-ville de Phuket. D'ailleurs, pour ce qui concerne les marchés flottants qui sont des sites touristiques importants, situés dans des localités différentes, le complément *de Npr* joue le rôle essentiel de les distinguer les uns des autres : *le marché flottant de Damnoen Saduak* (dans le district de Damnoen Saduak à Ratchaburi), *le marché flottant de Bangkok* (à l'ouest de Bangkok). En outre, certains marchés ne possèdent pas leur propre nom et leur dénomination apparaît avec une base descriptive. C'est notamment le cas des marchés de nuit que l'on peut trouver dans plusieurs villes. Pour éviter la confusion, l'auteur ajoute par conséquent le toponyme après le nom comme *Night Bazaar de Chiang Mai* (GR, 218), *Night Bazaar de Chiang Rai* (GR, 292). Le nom propre ajouté peut être aussi l'odonyme

comme *Night Bazaar de la rue Chang Klan* (PF, 237). La préposition *de* ne prend pas seulement une valeur distinctive mais aussi une valeur locative.

Dans le cas où le nom du marché ne concerne pas l'entité administrative ou l'odonyme, le dispositif est interchangeable entre *Nc Npr* et *Nc de Npr*, y compris dans le même ouvrage comme *le marché Chatuchak* (PF, 157) et *le marché de Chatuchak* (PF, 125). En fait le nom propre *Chatuchak* est originairement le nom d'un jardin public et ensuite le nom d'un district de Bangkok. Le marché a été établi en 1975 avant l'établissement du district. Selon l'ordre chronologique, le marché tire son nom du jardin public. L'appellatif *marché de Chatuchak* est alors fabriqué afin d'indiquer sa situation dans le district de Chatuchak.

Certains appellatifs à base descriptive sont constitués de deux noms communs comme *le marché des tribus montagnardes* (PF, 238) ou *le marché du weekend* (EV, 184) formés au moyen de la préposition *de*. Le second formant signalétique ne distingue pas seulement l'un des autres marchés mais caractérise aussi le marché en question. Le *marché des tribus montagnardes* peut être interprété comme le marché où les montagnards de différentes tribus vendent leurs produits. Sa dénomination d'origine est *Talat Sinkha Phuenmueang Chao Khao* (*talat* 'marché', *sinkha* 'produit' *phuenmueang* 'originaire, indigène' *chao khao* 'montagnard'). L'appellatif français est traduit d'une manière plus ou moins littérale. Quant au *marché du week-end*, c'est un autre appellatif du marché Chatuchak pour les touristes étrangers puisqu'il n'est ouvert que le samedi et le dimanche. Bien que la détermination montre le temps d'ouverture, il est connu uniquement des touristes étrangers. Selon ces deux exemples, la préposition *de* a ainsi une valeur caractérisante.

Pourtant, certains appellatifs traduits ne respectent pas le patron avec *de* mais avec la préposition *à*. Le second formant signalétique présente les articles ou les produits vendus dans le marché comme par exemple *marché aux amulettes* (GV, 136), *marché aux Pierres précieuses* (PF, 535) ou *marché aux Bestiaux* (EV, 273). La préposition *à* fonctionne comme une valeur caractérisante comme certains noms de marchés français (*le Marché aux fleurs et aux oiseaux Cité, le Marché aux timbres*, etc.).

- | | | | |
|-------|---|---|--|
| (388) | <i>le marché aux amulettes</i> | = | le marché où sont vendues des amulettes |
| | <i>le marché aux Pierres précieuses</i> | = | le marché où sont vendues des pierres précieuses |
| | <i>le marché aux Bestiaux</i> | = | le marché où sont vendus des bovins |

C'est la même démarche pour les appellatifs de grottes type *grotte aux poissons*. Bien que l'élément spécifique soit un nom commun, commencé parfois par une minuscule, il suffit de présenter son statut proprial grâce à son originalité.

Enfin, il s'agit des appellatifs formés avec un groupe adjectival : *Nc + Adj*. Contrairement aux cas précédents, l'adjectif n'est pas un adjectif qualificatif qui décrit l'apparence comme la taille ou la couleur mais un adjectif gentilé tel que *lao* ou *indochinois* dans *marché lao* (GR, 358), *marché indochinois* (GV, 337). Ils ne qualifient pas la nationalité des marchands dans le marché mais l'origine des produits. Ainsi, *le marché indochinois* propose des articles des pays indochinois, surtout du Laos et du Vietnam mais aussi ceux de Chine et de Russie qui sont importés. Pourtant ces adjectifs ne sont pas ajoutés par l'auteur lui-même, ils sont la traduction littérale depuis la dénomination d'origine :

- (389) *Talat Lao* (*talat* 'marché', *lao* 'lao') → marché lao
Talat Indichin (*talat* 'marché', *indochin* 'indochinois') → marché indochinois

Selon la signalétique des noms de marchés en Thaïlande, le nom de marchés est généralement constitué de deux éléments comme nous l'avons mentionné *supra*. Le deuxième formant peut être, d'une part, un nom commun ou un adjectif pour former un nom de base descriptive. Ce type de dénomination sera francisé plutôt par la traduction plus ou moins littérale pour expliquer la caractéristique dominante du marché. C'est la même façon de la dénomination des marchés français. D'autre part, le nom du marché est constitué d'un nom propre, très souvent le nom de lieu comme en français. La francisation des noms de ce type nous surprend un peu. Au lieu de suivre la signalétique française comme *le marché Bourse*, par la simple apposition, l'appellatif francisé est fabriqué plutôt au moyen de la préposition *de* pour la valeur locative comme *le marché de Bangrak*. La signalétique française est empruntée pour les autres cas (*le marché Bobé*) ou en alternance avec le patron *Nc de Npr* dans certains cas (*le marché (de) Chatuchak*). Pour conclure, les appellatifs de marché thaïlandais ont tendance à s'adapter à la signalétique française même si le patron *Nc de Npr* n'est pas souvent employé pour les marchés français.

9.2.3.2 Temples

Les appellatifs de temples thaïlandais combinent généralement deux éléments comme les appellatifs d'églises françaises. Le premier est le nom catégoriel (*wat* en thaï ou *temple* en français/français) et le second est l'individualisateur qui peut être le nom propre ou le nom commun dans le cas de la traduction ou du surnom. La majorité est formée dans le type *wat* + *Npr* (*Nc Npr*) comme *Wat Mahathat* (EV, 190), *Wat Pho* (PF, 96), *Wat Arun* (GR, 120). Dans le cas des temples hindous khmers, le terme *prasat* 'château' (ou parfois *prasat hin* 'château de pierre': *hin* 'pierre') est employé à la place de *wat* pour indiquer qu'il s'agit de l'édifice hindou comme dans *Prasat Muang Sing* (GV, 174), *Prasat Hin Phanom Rung* (GV, 363), *Prasat Phanom Wan* (EV, 231). Selon notre corpus, le terme *temple* est employé pour le temple bouddhique et aussi le temple hindou.

- | | | | |
|-------|-------------------------------|---|--|
| (390) | <i>Wat Mahathat</i> | → | <i>le temple Mahathat</i> (PF, 481) |
| | <i>Prasat Hin Phanom Rung</i> | → | <i>le temple de Phanom Rung</i> (GV, 84) |

Pourtant, l'emploi du terme français *temple* est rare même si on en trouve des exemples comme *temple Ratburana* (PF, 100), *temple Leng Noi Yee* (GR, 150), *temple de Khao Sukim* (GV, 202). On notera que ce terme peut entrer dans deux constructions différentes : *temple de Npr* ou *temple Npr*. Toutefois, nous ne pouvons pas dégager de différence sémantique ou pragmatique entre ces deux types formels. Le même référent peut avoir deux appellatifs inscrits dans deux formules distinctes :

- (391) *temple Leng Noi Yee* (GR, 150) vs. *temple de Leng Noi Yee* (PF, 101)
temple Muang Tham (GV, 362) vs. *temple de Muang Tham* (GV, 84)

Remarquons que dans le cas où le nom propre est un toponyme, l'appellatif a tendance à se formuler au moyen de la préposition *de* comme *le temple de Doi Suthep* (GV, 284), *le temple de Lampang* (GR, 259) ou *le temple de Phimai* (EV, 233).

- | | | | |
|-------|-----------------------------|---|--------------------------------------|
| (392) | <i>temple de Doi Suthep</i> | → | nom de la montagne <i>Doi Suthep</i> |
| | <i>temple de Lampang</i> | → | nom de la province <i>Lampang</i> |
| | <i>temple de Phimai</i> | → | nom du district <i>Phimai</i> |

Le toponyme ne contient pas seulement un élément différenciateur mais il présente aussi la situation du temple. La préposition *de* peut ainsi donner une valeur double, locative et distinctive.

Certains lieux de culte chrétiens portent des dénominations similaires comme *Cathédrale Notre-Dame de Paris* vs *Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg* mais la détermination différente (*de Paris* / *de Strasbourg*) qui les caractérise fait que ces dénominations complexes s'opposent chacune à toutes les autres construites sur le même modèle. Pareillement pour un certain nombre de temples bouddhistes en Thaïlande, surtout ceux qui sont constitués du lexème *mahathat* (*maha* 'grand', *that* 'relique') à l'instar de *wat Mahathat*, *wat Phra Sri Mahathat*, l'ajout d'un élément toponymique dans la dénomination complexe peut enlever l'ambiguïté comme *wat Mahathat de Sukhothai* (EV, 166), *wat Phra Sri Mahathat de Phitsalulok* (PF, 150). Pourtant cette expansion pourra être supprimé si le contexte précise déjà la localisation.

Dans le cas où le nom du temple est unique, cette expansion joue toujours un rôle de localisation mais elle n'a plus de valeur distinctive. Elle est surtout ajoutée pour le temple le plus représentatif à l'échelle provinciale à l'instar de *wat Yai Suwannaram de Phetchaburi* (EV, 91) ou *wat Phra Si Sanphet d'Ayutthaya* (GV, 165). Cette préposition peut ainsi marquer l'importance ou le caractère glorieux du référent parmi les autres dans la même nomenclature.

Ensuite, cette préposition est généralement employée pour les appellatifs traduits dans le type Nc_1 de Nc_2 . Le second nom commun explique la motivation de la dénomination ou la caractérisation dominante du temple par exemple *temple de la Montagne d'Or* (GR, 147), *temple de la Grande Relique* (GV, 135), *temple de l'Aurore* (PF, 121), etc. Or nous n'avons pas trouvé l'emploi de *à* pour les appellatifs de temples comme pour le cas des appellatifs de marchés.

Enfin, le dispositif $LE\ FS_2$ ou $le\ Npr$ est aussi emprunté mais marginalement. Il s'agit d'un temple bouddhiste, d'un temple hindou khmer ou d'un sanctuaire chinois¹⁰⁹ comme nous l'avons présenté dans le chapitre 6 (cf. 6.3.10). Ce type d'appellatif est considéré comme un appellatif diminutif. Prenons les exemples suivants :

¹⁰⁹ *San* ou *San Chao* peut être traduit comme un sanctuaire qui abrite des esprits ou des divinités. Il s'agit souvent de temples chinois.

- | | | | |
|-------|--------------------------------|---|---------------------------------|
| (393) | Le wat/temple Hua Wiang | → | <i>le Hua Wiang</i> (EV, 289) |
| | Le prasat/temple Phanom Rung | → | <i>le Phanom Rung</i> (PF, 301) |
| | Le san chao/sanctuaire Put Jaw | → | <i>le Put Jaw</i> (GV, 409) |

D'ailleurs, le type *LE Npr* n'est pas forcément utilisé que pour les temples, certaines constructions religieuses importantes suivent aussi ce patron dénominatif, notamment celles qui donnent le nom au temple. Pourtant, l'appellatif sans nom catégoriel peut causer la confusion parce que nous ne savons pas à quel référent renvoie l'appellatif si le contexte n'est pas clair. Prenons les exemples ci-dessous :

- (394) *Le Phra Pathom Chedi* (GV, 165)
- Appellatif du temple : *wat Phra Pathom Chedi*
 - Appellatif de la structure architecturale bouddhiste *chedi* : *Phra Pathom Chedi*
- Le Phu Khao Thong* (GV, 221)
- Appellatif du temple : *wat Phu Khao Thong*
 - Appellatif de la structure architecturale bouddhiste *chedi* : *Chedi Phu Khao Thong*

Par ailleurs, dans la liste des toponymes de temples thaïlandais, on remarque que certains affixes et lexèmes peuvent nous informer sur la nature du référent. Ce sont les éléments *-aram*, *-awas/awat*, *wihan* et *phra that*. Les deux premiers sont des suffixes palis-sanscrits qui terminent souvent la dénomination de temples. Ils signifient 'temple' comme dans les exemples ci-dessous :

- (395) – *aram* : *wat Yai Suwannaram* (GV, 180), *wat Chai Watthanaram* (GR, 201)
 – *awat/awas* : *wat Mangkon Kamalawat* (GV, 143), *temple Suttawas* (PF, 342)

Le lexème *wihan*, issu aussi du pali-sanscrit, signifie 'temple' ou 'le bâtiment abritant l'image du Bouddha'. Il est employé de deux façons. D'une part, il fait partie de l'unité dénomminative comme *wat Bowon Niwet Wihan* (GV, 138) ou *wat Intharawihan* (PF, 150). D'autre part, il apparaît dans le titre du temple royal¹¹⁰ comme *wat Phet Samut Worawihan* (PF, 169), *wat Changkham Vorawiharn* (EV, 285). Toutefois, le titre du temple royal est généralement utilisé dans le registre soutenu et souvent enlevé du langage courant. Le dernier lexème *phra that* 'relique du Bouddha' peut aussi souvent motiver la

¹¹⁰ Le temple royal est défini comme le temple construit ou rénové par le roi ou sa famille royale. (cf. 4.2.2.4).

dénomination. Il s'agit surtout d'un stûpa ou d'un chedi abritant les reliques du Bouddha. C'est le cas du *wat Phra That Doi Suthep* (GV, 284), du *wat Phra That Phanom* (GR, 354) ou du *wat Mahathat* (GV, 201) que nous avons présentés plus haut. Le lecteur pourrait remarquer la récurrence de ces termes dans le guide touristique et arriver à deviner que l'appellatif visé est un appellatif de temple, s'il est bon observateur. Cet indice n'est pas transparent dans les appellatifs francisés. Ces termes sont intégrés à l'unité dénomminative et restent opaques pour le lecteur étranger. Il en est ainsi, dans les exemples ci-dessous :

(396) *wat Yai Suwannaram* :

→ *le temple Yai Suwannaram* non pour * *Yai Suwanna Temple*/* *Temple Yai Suwanna*

wat Phra That Doi Suthep :

→ *le temple Phra That Doi Suthep* non pour * *Temple stûpa Doi Suthep*

Autrement dit, les auteurs de guides touristiques ne transmettent pas cet indice lexical. Le nom du temple est donc toujours conservé dans la signalétique thaïlandaise, sauf le cas du surnom et de la traduction qui est conforme au syntagme nominal du français.

9.2.3.3 Palais

Les appellatifs de palais sont créés de la même façon que les appellatifs de temples sous deux dispositifs principaux : $FS_1 + FS_2$ et $LE FS_2$.

Commençons par le dispositif $FS_1 + FS_2$. Le premier formant indique le statut ou la fonction du palais comme *palais royal*, *pavillon*, *salle de trône* ou par le terme générique *palais* tandis que le second formant est le nom du palais, très souvent issu du pali-sanscrit. En général les deux formants sont simplement juxtaposés comme par exemple dans *Pavillon Chanthara Phisan* (GV, 228), *salle de trône Ananda Samakhom* (EV, 178) ou *palais Chitrada* (PF, 152). Il existe quand même quelques référents ayant deux appellatifs différents en termes de structure interne à l'instar du *palais Chitrada* (PF, 152) vs *palais de Chitrada* (EV, 178).

D'ailleurs dans certains cas, la préposition *de* est également employée pour une valeur locative comme dans des appellatifs de marchés et de temples. Prenons le cas du *palais royal de Bangkok* (GV, 260). Le palais royal, est le statut supérieur de la résidence

royale¹¹¹. L'appellatif *palais royal de Bangkok* désigne le palais royal principal dans l'actuelle capitale, communément dit *Grand palais*. Bien que le roi n'y réside pas actuellement, ce palais est encore utilisé pour les cérémonies royales et l'accueil des invités et il est également le siège des bureaux des affaires royales. Certains palais étant considérés comme des palais royaux, l'extension *de Bangkok* sert à localiser cette résidence royale principale et également à la distinguer des autres palais royaux comme *le palais royal de Bang Pa-In* (GR, 209). La préposition *de* suivie d'un toponyme nous informe que le palais royal en question se trouvant à *Bangkok* ou à *Bang Pa-In*. Bang Pa-In est le nom du palais royal et indique en même temps sa localisation.

Notons que les appellatifs traduits sont généralement formés avec la préposition *de* dans le type Nc_1 *de* Nc_2 . La traduction peut montrer la motivation ou la caractérisation du palais comme dans les exemples suivants :

- (397) *Khao Wang* : *khao* 'montagne', *wang* 'palais'
 → *Palais de la montagne* (EV, 194)
Wang Klai Kangwon : *wang* 'palais', *k lai* 'loin', *kangwon* 'soucis'
 → *Palais du Sans-Souci* (GV, 184)

Ensuite, quelques noms de palais se traduisent par un adjectif dans le type Nc + *Adj*. Il s'agit plutôt du surnom du palais par exemple :

- (398) *Phra Maha Monthien* : un ensemble de bâtiments à vocation de résidence royale
 → *la Grande Résidence* (GV, 126)
le pavillon Phiman Mongkut : le premier bâtiment du palais *Narai Ratchaniwet*
 → *le premier pavillon* (GR, 207)

L'adjectif exprime la caractéristique du palais dans ses différents aspects comme la fonction ou l'histoire de la construction.

Enfin le dispositif LE FS_2 est assez productif pour les appellatifs de palais thaïlandais par exemple *le Phra Narai Rajanivet* (EV, 248), *le Klai Klangwon* [sic] (GV, 184) ou *le Phra Nakhon Khiri* (GR, 407). Ces appellatifs sont seulement modifiés syntaxiquement, mais pas au niveau référentiel. Ce dispositif est donc considéré comme une forme simplifiée alors que la forme complexe peut s'exprimer comme suit :

¹¹¹ Le palais (*wang*) et le palais royal (*phraratchawang*) sont la résidence du roi et des autres membres de la famille royale. Le palais royal a un statut spécial qui doit être officialisé par un commandement du roi sinon la résidence est généralement considérée comme un simple palais. On compte 19 palais royaux et de nombreux palais dans toutes les régions de Thaïlande (Suwutthikun 2016).

(399) le Phra Narai Rajanivet	→	le palais (de) Phra Narai Rajanivet
le Klai Kangwon	→	le palais (de) Klai Kangwon
le Phra Nakhon Khiri	→	le palais (de) Phra Nakhon Khiri

La différence de la structure peut être expliquée par la saillance socio-culturelle comme le constatent sur un autre domaine toponymique Bernard BOSREDON et Olivia GUÉRIN (2005 : 19). Bien que les noms de palais thaïlandais ne soient pas bien connus au niveau international, ils sont uniques et renommés chez les autochtones. Le nom propre seul est suffisant pour les identifier. Or, l'article LE exprime la relation anaphorique qui transfère le genre du nom dénommant à la catégorie correspondante (palais) comme *le Maha Montien* (EV, 147), *le Chakri Maha Prasat* (EV, 145) ou *le Sanphet Prasat* (GR, 162). Bien qu'il existe d'autres variations de traduction comme *pavillon*, *salle du trône*, *hôtel*, l'emploi de *LE* semble neutre et employé systématiquement dans tous les cas (cf. 6.3.10).

Nous avons vu plus haut que certains appellatifs de palais contenaient le lexème *prasat* comme les appellatifs de temples khmers tels que *le Chakri Maha Prasat* ou *le Sanphet Prasat*. Il nous faut revenir sur l'usage de ce terme. En fait *prasat* est un terme du style architectural désignant le bâtiment surmonté d'une haute flèche à vocation de résidence du roi ou des divinités (Institut royal 2015 : 716). Pour les temples khmers, ce terme présente l'architecture de l'édifice religieux construit de pierre et d'autres constructions dans le même style comme les gîtes, les hôpitaux ou les chapelles alors que dans le cas du palais, ce terme indique aussi l'importance considérable du bâtiment par rapport aux autres. En termes de la structure interne, ce terme est employé en tant que nom catégoriel pour le temple khmer (*prasat Phanomrung*) tandis qu'il fait partie de la dénomination pour le palais, très souvent à la fin de la dénomination (*le palais Chakri Maha Prasat*). En fait, en considérant la liste des palais thaïlandais, certaines dénominations contiennent aussi le lexème *nivet/niwet* qui signifie 'résidence', 'maison' ou 'palais' (Institut royal 2015 : 638) comme *le Phra Narai Rajanivet* (EV, 248) ou *Phra Ratchaniwet Marukhathayawan* (PF, 375). Il s'agit toujours de la résidence royale secondaire hors de la capitale. Pourtant dans le guide touristique, certains sont présentés de façon abrégée comme *le Palais Phuping* dont le nom complet est *Bhubing Rajanives*¹¹². Pour les autochtones les lexèmes *prasat* et *nivet* sont donc considérés comme un indice lexical pour les appellatifs de palais en thaï. Dans la forme francisée, ils sont opaques et

¹¹² La transcription courante du palais est Phuping Ratchaniwet alors que le nom officiel *Bhubing Rajanives* est translittéré selon le système du roi Vajiravudh (cf. 3.2.1.1).

bien intégrés à l'unité dénomminative comme c'est le cas des noms de temples quand le lecteur n'observe pas leur récurrence.

9.2.3.4 *Musées*

Le musée est une autre destination touristique pour découvrir l'histoire ou la culture d'un pays cible. La dénomination des musées thaïlandais est en général formée par deux types différents selon la classification de Kerstin JONASSON (1994) : le toponyme pur et le toponyme à base descriptive. Quand il est francisé, le toponyme pur est devenu l'appellatif à base mixte ; c'est-à-dire que l'auteur garde le nom propre thaï et traduit le nom catégoriel en français. Quant au toponyme à base descriptive, il a encore gardé un caractère formel par sa traduction littérale. Nous allons présenter la signalétique des appellatifs de musées selon leur classification morphologique.

La plupart de musées nationaux sont généralement dénommés à partir du toponyme ou de l'anthroponyme. Ce type de dénomination est considéré comme le toponyme pur à l'origine. Quand elle est francisée dans un guide touristique, l'élément distinctif est romanisé et combiné avec un nom catégoriel français de deux façons : avec ou sans préposition *de*. D'abord, pour le dispositif avec *de*, il s'agit des appellatifs dont l'élément différenciateur est le nom de provinces ou de villes comme *musée national de Chiang Mai* (PF, 233), *musée national de Ban Chiang* (GV, 342), *musée de Phimai* (GR, 385). La préposition *de* présente alors une valeur double comme dans certains appellatifs de lieux culturels. Nous pouvons ainsi interpréter que ces musées se trouvent respectivement à Chiang Mai, à Ban Chiang et à Phimai. Ce type d'appellatif pourrait également impliquer que la collection exposée concerne ou a été trouvée dans cette entité administrative ou aux alentours. C'est le même dispositif pour certains musées français comme *le musée d'Aquitaine*, *le musée de Bretagne*, *le musée de Melun*.

Pour le reste, le musée peut tirer son nom d'une personne, d'une statue du Bouddha, ou d'une construction remarquable. L'élément catégoriel et l'élément individualisateur sont reliés sans relation syntaxique.

- (400) *le musée national Maha Viravong* (GR, 385) : nom d'un moine
le musée Phra Chinarat (GV, 235) : nom d'un statut de Bouddha
le Musée national Phra Nakhon Khiri (GV, 178) : nom d'un palais

Ces appellatifs respectent bien la convention de la dénomination des noms de musées français qui ne contiennent pas de nom de ville ou de région, surtout quand ils portent un anthroponyme comme *le musée Rodin*, *le musée Jeanne d'Arc*, *le musée Saint-Rémi*. Nous avons remarqué que lorsqu'un musée français tirait son nom d'un palais ou d'un bâtiment, la préposition *de* était souvent utilisée comme dans *le musée du Louvre*, *le musée de l'Orangerie des Tuileries*, *le musée national du château de Fontainebleau*, etc. mais ce n'est pas le cas pour les musées thaïlandais (*le Musée national Phra Nakhon Khiri*).

Rappelons que si la plupart des musées nationaux portent le nom de la province ou de la ville où ils se trouvent, certains musées peuvent prendre néanmoins d'autres types de noms parmi lesquels des noms respectant le dispositif *de* + *toponyme* comme l'illustrent les exemples suivants :

(401)

- (a) Nom d'origine : *Phiphitthaphanthasathan Haeng Chat Chao Sam Phraya*
(*Phiphitthaphanthasathan* 'musée', *Haeng Chat* 'national', *Chao Sam Phraya* 'nom d'un roi du royaume d'Ayutthaya')
Nom francisé : *le musée national Chao Sam Phraya* (GV, 215)
Nouvel appellatif : *le musée national d'Ayutthaya* (EV, 242)
- (b) Nom d'origine : *Phiphitthaphanthasathan Haeng Ram Khamhaeng*
(*Phiphitthaphanthasathan* 'musée', *Haeng Chat* 'national', *Ram Khamhaeng* 'nom d'un roi du royaume de Sukhothai')
Nom francisé : *le musée national Rama Khamhaeng* (GV, 240)
Nouvel appellatif : *le musée national de Sukhothai* (GV, 245)

Les deux musées cités ci-dessus sont dénommés par un nom de personne concernant la collection permanente du musée. Il s'agit du roi *Chao Sam Phraya* (1424-1448) d'Ayutthaya et du roi *Ram Khamhaeng* (1279-1298) de Sukhothai. Le nouvel appellatif emprunte le nom de la province à la place du nom du roi pour indiquer la localisation.

Enfin, dans le cas où le nom du musée est à base descriptive, la traduction est plus ou moins souvent effectuée pour donner une image de la collection permanente du musée. L'élément spécifique est normalement présenté par un nom commun suivi d'un groupe prépositionnel *de* (*Nc₁ de Nc₂*) ou d'un groupe adjectival (*Nc Adj*). Voici des exemples d'appellatifs de musées thaïlandais :

- (402) *le musée des Dinosaures* (GR, 354)
le musée de la Médecine (PF, 159)

le Musée photographique de la cérémonie royale (GV, 139)
le Musée ethnographique (GV, 284)

Nous avons vu que le dispositif de ces appellatifs correspond à la signalétique des noms de musées français tels que *le musée national de la Marine* ou *le musée de la Poste* pour le dispositif Nc_1 de Nc_2 et *le Musée archéologique* ou *le Musée historique du tissu* pour le dispositif $Nc + Adj$.

Selon les exemples des appellatifs de musées présentés ci-dessus, nous pouvons observer l'application de la signalétique des noms de musées français à la francisation des noms de musées thaïlandais dans les guides touristiques, non seulement le patron dénominatif $FS_1 + FS_2$ mais aussi l'emploi de la préposition *de* introduisant le toponyme. Pourtant, il existe un cas exceptionnel pour *le Musée national Phra Nakhon Khiri* dont l'élément distinctif est le nom de palais.

Pour conclure la signalétique des appellatifs de lieux culturels, ils sont généralement inscrits dans la structure bisegmentale. L'emploi de la préposition *de* est assez évident dans le cas où le FS_2 est un toponyme, notamment les noms de provinces et de villes, pour exprimer la localisation du référent. Cet emploi est aussi utilisé pour former un nouvel appellatif comme *le musée de Sukhothai* ou *le temple de Lampang*. Dans les autres cas, les deux formants sont combinés sans relation syntaxique. Le choix lexical des noms de marchés et de musées est varié, il est difficile de deviner quelle catégorie vise la suite dénominate. On peut convenir que que les noms de temples et de palais que leur origine palie-sanscrite rend compliqués soient difficiles à comprendre pour les lecteurs et dont la récurrence du choix de vocable peut être marquée. Ce sont *prasat* ou *niwet* pour le palais ou *-aram/-awat* pour le temple. Pourtant les auteurs de guides touristiques ne les traitent pas comme un indice lexical de la sous-catégorie. Ils sont romanisés comme les autres éléments dans la dénomination d'origine.

Nous allons maintenant présenter le principe d'organisation des appellatifs de voies de communication thaïlandaise dans les textes français.

9.2.4 Signalétique des noms de voies de communication

Les voiries thaïlandaises sont nommées dans le même dispositif $FS_1 + FS_2$ que les odonymes français. La catégorie de voies de communication en thaï est plus limitée si on la compare au français. On trouve principalement *thanon* ou *th* (en forme abrégée) désignant la voie principale dans le réseau urbain et routier. Il peut être une grande ou petite voie, bordée ou non d'arbres. Il est le terme générique pour presque tous les types de voies thaïlandaises. Dans la ville, deux autres termes peuvent être empruntés. Le *soi/soi* désigne la voie secondaire, souvent plus petite que *thanon* sauf certains *soi* à Bangkok qui sont aussi grands que le *thanon*. Le *trok* est également utilisé pour la voie la plus petite. Dans notre corpus, la plupart des appellatifs sont présentés avec le terme thaï *thanon* et parfois le terme anglais *road*. Le terme français, quant à lui, est très peu employé, surtout dans Petit Futé. Les auteurs de guides touristiques préfèrent le terme thaï ou anglais probablement à cause des panneaux signalétiques qui sont généralement marqués en deux langues. Voici les exemples des appellatifs trouvés dans notre corpus :

- (403) *thanon Sukhimvit* (PF, 354), *Th. Phahonyothin* (GV, 314)
Sukhumvit Road (PF, 30), *Phahon Yothin Rd* (GR, 311)
avenue Sukhumvit (PF, 332), *rue Paholyothin* (PF, 208)

Comme c'est le cas pour les odonymes français les constituants qui motivent ces dénominations concernent les directions, les commémorations, les dates et les personnages historiques. La référence à la royauté est centrale avec principalement les commémorations royales ou les personnages de la famille royale comme *Rama IV Road* (EV, 180) (tiré du nom du roi Rama IV), *Thanon Chakrapongse* (GR, 134) (tiré du nom du Prince *Chakrabongse Bhuvanath*, fils du roi Rama V). D'ailleurs, les noms de voies peuvent aussi être tirés des noms de grands personnages ayant marqué l'histoire du pays ou celle des provinces comme par exemple *avenue Suranaree* (PF, 297) *Thanon Visutharangsi* (GV, 173) ou comme ces noms qui concernent des travaux publics comme la construction de rues (*Sukhumvit Rd* (PF, 30)), *Thanon Phetkasem* (PF, 444)). Il faut cependant préciser que les études signalétiques des odonymes thaïlandais peuvent être présentées dans deux réseaux différents : le réseau urbain et le réseau routier. C'est ce que nous allons détailler dans la section suivante.

9.2.4.1 Réseau urbain

En thaï, on ne fait pas la différence entre les divers types de voies pour lesquels le français dispose d'un lexique relativement riche (rue, avenue, boulevard, etc.). Dans le corpus, nous ne pouvons trouver que la signalétique principale *FSI* + *FS2* pour l'appellatif thaï et français (*thanon Sukhumvit* et *avenue Sukhumvit*) et l'ordre inverse pour l'appellatif anglais (*Sukhumvit Road*). Les termes français utilisés comme équivalents de *thanon* sont variés comme *rue*, *avenue*, *artère principale* ou *route* selon la préférence de l'auteur. En France, les noms classificateurs servent à indiquer la catégorie de la voie de communication et à éviter la confusion dans le cas où des voies portent le même nom comme *rue d'Italie*, *avenue d'Italie* dans le 13^e arrondissement de Paris. Contrairement à ce qui se passe en France cet élément de différenciation ne joue pas en Thaïlande. Bien que les divers auteurs francisent un toponyme de façons différentes (*rue Rama IV* (PF, 101), *avenue Rama IV* (PF, 101), *artère de Thanon Rama IV* (GV, 117) ou *Rama IV Road* (EV, 180)), tous désignent la même voie de Bangkok et ces différents choix ne causent pas de confusion dans la compréhension des autochtones.

D'ailleurs, certains appellatifs pourraient impliquer une caractérisation référentielle locale. Les appellatifs comme *thanon Chetupon* (GV, 128) ou *rue Jet Yod* (GR, 296) supposent que les temples intitulés *Phra Chetupon* et *Jet Yod* se trouvent respectivement dans ladite rue. Par contre, il existe un nombre de voies à Bangkok qui portent un nom de province ou de ville comme *Thanon Phetchaburi* (GV, 177) ou *Kamphaeng Phet Road* (EV, 184). Ces toponymes ne s'interprètent pas de la même manière que *rue de Paris* qui implique un repérage directionnel de *rue* en direction de *Paris* (Cf. Bosredon et Tamba, 2012). *Thanon Phetchaburi* était une des quatorze rues que le roi Vajiravudh a rebaptisée parce que l'ancien nom évoquant des motifs de porcelaines chinoises était peu connu. Les noms de villes ou de provinces étaient mieux connus et plus faciles à reconnaître (Wirasinchai 2008 : 67-68). Quant à la *Kamphaeng Phet Road*, la motivation est différente. Elle est fondée sur un système honorifique. Le toponyme *Kamphaeng Phet* est issu du titre royal du prince *Purachattra Jayakara* (ou *Burachat Chaiyakon* dans la transcription courante), prince de Kamphaeng Phet (Chuchaiya 2005 : 9-13). Le toponyme dans ces deux appellatifs ne concerne donc pas la direction.

Un autre type de l'odonyme urbain qui est propre à la Thaïlande est *soi/soi*. *Soi* est une voie de communication terrestre qui pourrait se dire en français *ruelle* ou *allée*. Ce

terme est toujours francisé par la romanisation avec l'ajout du déterminant au masculin *le*. Deux systèmes de dénomination de la ruelle sont examinés. C'est d'abord le système numérique. D'un côté de la voie principale se trouvent les *soi* pairs et de l'autre côté, les *soi* impairs. La dénomination *soi* est toujours constituée du nom de la voie principale et d'une numérotation dans le dispositif *Npr + soi + chiffre* comme *Sukhumvit soi 10* (PF, 118) ou *Sukhumvit Road Soi 21* (EV, 183). D'autre part, il est possible de changer l'ordre des éléments mais il faut le faire au moyen de la préposition *de* (*soi + chiffre + de + Npr*) comme *soi 2 de Silom* (PF, 141) ou *soi 13 de Thonglo* (PF, 107). Le nom de la voie principale joue le rôle distinctif d'indiquer le repérage directionnel du *soi*. *Sukhumvit Road Soi 21* peut ainsi être motivée par le fait que l'entrée de cette voie se situe dans la rue *Sukhumvit*, la vingt-et-unième voie à gauche (côté impair). Par ailleurs, le nom de la voie peut être enlevé comme *le soi 11* (PF, 141) si le contexte est bien précis comme l'illustre le passage suivant :

- (404) **C'est sur Sukhumvit** que se concentrent de nombreux bars et clubs branchés où se pressent une clientèle internationale, comme sur le soi 11 avec le Bed Supperclub et le Q Bar. (PF, 141)

Le soi 11 implique ici que la rue Sukhumvit soit citée précédemment. Par ailleurs, tous les *soi* ne sont pas numérotés, certains *soi* sont nommés à partir du nom propre provenant de l'anthroponyme ou du toponyme :

- (405) Anthroponyme : *le soi Kasemsan 2* (GV, 140)
Toponyme : *Sampheng Lane* (EV, 177)

Le *soi Kasemsan* tire son nom du prince Kashemsanta Sobhaga (ou *Kasemsan Sophak* dans la transcription courante), fils du roi Rama IV. Il était le propriétaire du terrain quand cette voie a été tracée. Dans le cas du toponyme, le nom du *soi* peut informer le lecteur que cette ruelle est en direction du lieu visé. *Sampheng Lane* peut ainsi impliquer que cette ruelle est en direction du marché Sampheng¹¹³ ou que le marché se situe dans cette ruelle. L'élément distinctif dans ce type n'est jamais dans un groupe prépositionnel conservant la syntaxe du thaï et de l'anglais alors qu'en français, si la voie partage la célébrité du nom d'une

¹¹³ Le terme *Sampheng* peut aussi renvoyer au temple qui s'appelait *Sampheng* (*wat Sampheng*). Ce temple a été rebaptisé *wat Phathum Khongkha* par le roi Rama I (Tungkahotara 2004 : 86). Par conséquent, le terme *Sampheng* est actuellement connu pour le nom du marché que le nom du temple.

personne ou montre le repérage directionnel, la préposition *de* est employée pour marquer cette valeur.

Comme la distinction entre *thanon* et *soi* n'est pas évidente, surtout pour les étrangers, il est possible que l'auteur du guide confonde les termes catégoriels de la voie en question. C'est le cas de *soi Convent* (PF, 102) qui peut être compris comme *Convent Road* (PF, 133). Le terme *soi* peut aussi cohabiter avec un terme catégoriel français comme *rue* pour confirmer la nature de la voirie : *rue soi Thonglor* (PF, 132). Pourtant, cela ne pose pas de problème de compréhension chez les Thaïlandais.

Enfin, si nous considérons le pont comme une voie de communication comme dans le français, l'appellatif suit bien le patron signalétique $FS_1 + FS_2$ avec deux formes différentes, avec ou sans *de*. La forme la plus productive est *Nc Npr* par exemple *pont Taksin* (EV, 173), *pont Nawarat* (PF, 230) tandis que l'appellatif littéralement traduit a tendance à être fabriqué au moyen de la préposition *de* comme *pont du Mémorial* (EV, 173), *pont de la rivière Kwai* (PF, 204) ou *pont de l'Amitié* (GR, 359).

Or parmi les odonymes urbains, nous avons également trouvé des appellatifs dans le dispositif $LE FS_2$ mais seulement quelques-uns tels que *le Ratchadamnoen Khlang* (PF, 54) pour la rue, *le Nawarat* (EV, 264) pour le pont et le *Sanam Luang* (PF, 63) pour la place. Quand le nom de la classe est supprimé, le genre a tendance à être neutralisé par défaut. Pourtant nous n'avons pas trouvé l'emploi de ce dispositif pour les odonymes urbains français étant donné que leur forme bisegmentale est inaltérable (Bosredon et Tamba 1999).

9.2.4.2 Réseau routier

Quant au réseau routier, les noms sont formés en France dans un système alphanumérique constitué d'une catégorie institutionnelle et d'un numéro tel que *Nationale 6*, *Départementale 12* (cf. Bosredon et Tamba 1999). En Thaïlande, la majorité des routes est généralement identifiée par le système alphanumérique avec le nom classificateur *route* et le chiffre comme *route 3* (GV, 191), *route 11* (GV, 295), *route n° 219* (GR, 390), *route n° 4144* (EV, 220) et parfois avec le terme *voie* comme *voie n° 110* (GR, 311) ou le terme *highway* comme *la Highway 1* (GV, 308). Différent du système français, le système des noms de routes thaïlandais n'est pas constitué d'une catégorie institutionnelle telle que

nationale ou *départementale*¹¹⁴. L'appellatif peut avoir de un à quatre chiffres selon l'importance de la route. L'Institut royal de Thaïlande (2014 : 85-87) explique la signification des chiffres de la route comme suit :

- Un seul chiffre, c'est la route principale à l'échelle nationale : *la route 3*
- Deux chiffres, c'est la route principale à l'échelle régionale : *la route 11*
- Trois chiffres, c'est la route secondaire à l'échelle régionale : *la route n° 219*
- Quatre chiffres, c'est la route reliant les districts ou les villes dans la même province : *la route 4144*

D'ailleurs, le premier chiffre indique aussi la situation de la route. Les routes dont le premier chiffre est le 1 se trouvent dans la région du Nord, le 2 pour le Nord-Est, le 3 pour le Centre et l'Est et le 4 pour le Sud. La route 4144 veut ainsi dire qu'elle est une route secondaire située dans le Sud du pays qui relie différents districts/villes dans une province.

Or, il existe aussi une structure où le nom catégoriel cohabite avec un nom propre de type *Nc de Npr*. Le nom propre est souvent le nom de ville ou de province comme *route de Mae Sai* (PF, 277), *route de Phrae* (PF, 268). Dans la construction en *de*, le toponyme est en corrélation avec le référent déterminé. Ainsi *la route de Mae Sai* peut impliquer que cette route est en direction de Mae Sai. Comme le constatent Bernard BOSREDON et Irène TAMBA (1999) dans le cas de l'odonyme urbain type *rue de Rennes*, la préposition *de* marque ici d'une part la dépendance du toponyme *Mae Sai* par rapport au nom classificateur *route*, et d'autre part une relation sémantique de direction. Le toponyme dans l'élément distinctif peut être un nom de monument important ou remarquable telle que *la route du Wat Doi Kong Mu* (PF, 255). Cette route informe le lecteur que ce temple se trouve sur celle-ci (*cf.* 8.2.8.2). Ce type d'appellation est aussi utilisé dans la société thaïlandaise mais surtout pour l'indication officieuse. Dans l'appellatif officiel, deux toponymes indiquant respectivement le début et la fin de la route sont souvent employés. Le premier toponyme indique le point de début de la construction tandis que le deuxième toponyme marque sa fin comme *Th. Chiang Mai Lamphung [sic]* (GV, 268), *Th. Trat - Laem Ngob* (GV, 204). En caractères thaïs, les deux toponymes sont liés par un tiret mais

¹¹⁴ Il existe aussi un autre système alphanumérique comparable à celui de la France. Il est constitué d'un sigle de la province comportant deux lettres et de quatre chiffres comme *PB 6044* pour identifier une route provinciale. Pourtant ce système n'est pas présenté dans ce travail puisque nous ne l'avons pas trouvé dans notre corpus.

cette ponctuation peut être enlevée dans la version française comme dans le premier exemple.

Selon l’Institut royal (2014 : 85), autrefois les routes nationales étaient nommées en référence à des personnages importants en raison de leur rôle de constructeurs comme par exemple *thanon Sukhumvit*, *thanon Phahonyothin*¹¹⁵. Pourtant, avec l’augmentation rapide du nombre de routes nationales ces noms sont vite devenus incompréhensibles et complexes et le système numérique a donc été appliqué. Par conséquent, certaines routes peuvent avoir plus d’un appellatif avec une convention différente. C’est le cas de la route en direction du nord, *Thanon Phahonyothin* (GR, 296), aussi appelée *la route n° 1* (GR, 310). Pourtant, il faut noter que lorsque la voie passe par une zone urbaine, le nom propre est préféré comme dans *la rue Paholyothin* (PF, 280), *l’avenue Paholyothin* (PF, 286). Quand il s’agit à proprement dit d’une route nationale, le système alphanumérique est très souvent employé comme *la route n° 1* (GR, 310) ou *la Highway 1* (GV, 308).

Le réseau routier thaïlandais est plus simple que le réseau urbain. Deux dispositifs peuvent être dégagés : *Nc + chiffre* et *Nc de toponyme*. Le système alphanumérique est l’appellatif officiel. Le nombre exprime le degré d’importance de la voie et sa localisation. Le dispositif classique (dans lequel le deuxième constituant est un toponyme) signifiant un repérage directionnel est conservé dans le langage relativement courant.

La signalétique des odonymes thaïlandais, comporte toujours le formulaire FS₁ + FS₂, sauf dans le cas de certains soi (voie secondaire) et celui du réseau routier où prévaut la numérotation. Comme les auteurs de guides touristiques ont souvent francisé les odonymes thaïlandais en empruntant les noms anglais ou thaïs romanisés, la structure de ces versions ne présente pas de fonction pragmatique comme c’est le cas en français dans le type *rue de l’Hôpital*. Le FS₂ seul pourrait indiquer l’étymologie ou la motivation sous condition que le lectorat ait de bonnes connaissances de la langue ou de l’histoire de Thaïlande. Par conséquent, la valeur pragmatique cachée dans l’odonyme d’origine ne peut pas être transmise. Par exemple *Thanon Chetuphon* ou *Soi Kasemsan* ne peuvent pas exprimer le lien entre le nom catégoriel et le nom propre dans le FS₂. À propos de soi, le système numérique est présenté de deux façons. D’une part, *Sukhumvit Soi 10* est utilisé comme le nom en thaï et en anglais, d’autre part *Soi 2 de Silom* est créé pour que le lectorat

¹¹⁵ *Sukhumvit* est une partie du titre noble de *Phra Phisan Sukhumvit* qui a initié le projet de la construction des routes dans la Thaïlande (cf. 4.2.2.2) alors que *Phahonyothin* est le nom de famille du deuxième premier ministre de Thaïlande, *Phaya Phahonphon Phayuhasean* (Phot Phahonyothin).

francophone comprenne le sens et le situe plus facilement. Dans ce cas-là, on pourrait dire que la signalétique du soi est transmise dans les appellatifs francisés par l'usage la préposition de exprimant une relation entre petite voie (*Soi 2*) et grande voie (*Silom*). D'ailleurs, après avoir feuilleté les guides touristiques sur d'autres pays, la non traduction du terme désignant la voie semble évidente par exemple dans le guide sur l'Allemagne *la Friedrichstraße* ou *la deichstraße* (Guide voir Allemagne 2009 : 68 et 438) ou sur l'Italie *la via Giulia* et *la via dei Coronari* (Guide vert Italie 2004 : 149). Les termes *straße* (ou *strasse*) et *via* ne sont pas traduits en français, ils sont importés tels quels comme *soi* ou *thanon* en thaï.

Enfin les appellatifs du réseau routier semblent plus évidents en matière de l'application de la signalétique française. Nous avons vu qu'avec le système alphanumérique ils sont littéralement traduits comme *la route nationale n° 1* ou *la route n° 1* pour la forme courte. Remarquons que les appellatifs avec l'emploi de l'initiale comme *l'A2* (GV, 336) ou *la RN4* (GR, 518) sont fabriqués en comparaison avec les noms de routes français. Seulement le lectorat francophone peut comprendre de quoi il s'agit. Quant au système alphabétique, le patron *route de + toponyme* pour impliquer le repérage de la route comme *rue de Rennes* est parfois emprunté dans les guides français. Nous n'avons pas trouvé ce patron dénommatif dans les guides anglophones comme *Lonely Planet* où le système alphanumérique est uniquement employé comme *Hwy 23*, *Rte 2297* (*Lonely Planet Thailand* 2012 : 23 et 452) ou *la Hwy 225* et *la Rte 2297* (*Lonely Planet Thaïlande* 2005 : 23 et 460) dans la version française.

À propos de l'observation du second formant signalétique, les odonymes sont formés à partir des termes appartenant aux différents champs lexicaux tels que les anthroponymes, les toponymes, les croyances ou les valeurs propitiatoires, les événements importants¹¹⁶, etc. Il est assez difficile de décider si le nom propre en question est le nom de voirie ou celui des autres catégories si le nom catégoriel n'est pas présenté. Pourtant, il est à noter que quand il s'agit de la mémorisation des rois de la dynastie actuelle, la structure *Rama + chiffre* est employée pour les noms de rues et de ponts, surtout à Bangkok. Le terme *rama* désigne 'roi' alors que le chiffre représente l'ordre des rois dans la dynastie Chakri (cf. 4.2.1). Ainsi *Rama IV Road* ou *rue Rama IV* renvoie au roi

¹¹⁶ Panita Jitmong (2011) qui a fait une étude de la dénomination des voiries à Bangkok constate que les rues sont dénommées par six motivations : 1) les anthroponymes (prénoms, noms de familles ou titres conférés par le roi) ; 2) les toponymes et les environnement proches ; 3) les croyances et les valeurs dans l'aspect propice ; 4) les événements importants ; 5) les caractéristiques des autochtones habitant dans les communautés proches ; 6) les ustensiles.

Mongkut, le quatrième roi de la dynastie Chakri. Les autres termes employés régulièrement dans les odonymes sont également dégagés par exemple les lexèmes *–withi* (ou *vithi*) ‘chemin, voie’, *damnoen* ‘marcher’ comme *Th. Ratchawithi* (GV, 139), *Thanon Prasat Vithi* (PF, 209), *Ratchadamnoen Road* (PF, 184), *Th. Damnoen Kasem* (GV, 179). À partir de ces termes, les autochtones peuvent deviner facilement la catégorie du référent, notamment *Ratchadamnoen*. Ce nom de voie est le plus courant, dans notre corpus nous avons trouvé sept voies qui portent ce nom dans sept provinces. Pourtant, pour le lectorat français, ces odonymes sont presque opaques du fait que l’indice lexical n’est pas transmis dans les appellatifs français sauf *la Voie royale* (GV, 139), la forme traduite de *Thanon Rachadamnoen Nok* donnée par l’auteur du *Guide vert*.

Bref, nous pouvons voir l’influence de la dénomination des voies française dans la francisation des routes avec le système alphanumérique et l’emploi de *de* impliquant le repérage de la direction. Pour les noms de voie urbaine, ils sont tous formés dans le patron *Nc + Np* tandis que le patron français *Nc de Npr* (anthroponyme ou toponyme) marquant la relation entre la voie et le nom du référent n’est jamais emprunté.

Après avoir présenté la signalétique de toutes les catégories de toponymes, nous allons dans la partie suivante résumer la signalétique propre aux toponymes thaïlandais présentés dans le corpus touristique.

9.3 Signalétique des toponymes francisés

En français le binarisme est un paradigme de signalétique très productif dans plusieurs domaines de référence selon Bernard BOSREDON (2012a : 22). La plupart des toponymes thaïlandais francisés dans les guides touristiques sont aussi fabriqués d’après cette structure ; c’est-à-dire un élément catégoriel FS_1 et un élément différenciateur FS_2 dans l’ordre suivant : $FS_1 + FS_2$. D’autres principes d’organisation peuvent être aussi dégagés comme $LE + FS_2$ et $FS_1 + FS_2 + toponyme$.

9.3.1 FS₁ + FS₂

En considérant seulement les appellatifs polylexicaux, la plupart des appellatifs toponymiques de toutes natures sont inscrits dans le dispositif binaire. L'ordre de l'élément catégoriel et de l'élément différenciateur peut être différent selon la langue choisie. Pour l'appellatif français et thaï, le premier format se place à gauche et le deuxième formant est à droite (FS₁ + FS₂) comme *khlong Bangkok Noi*, *thanon Sukhumvit*, *mont Sukhim*, *le fleuve Chao Phraya*, à l'inverse de l'appellatif emprunté de l'anglais (FS₂ + FS₁) comme *Lamai Beach*, *Sukhumvit Road*. Le deuxième formant signalétique peut être présenté dans trois catégories grammaticales : nom propre, nom commun, adjectif. Dans notre corpus, les deux formants signalétiques peuvent être reliés de façon différente selon la nature de la référence et sa motivation. Quand une préposition est employée, c'est toujours *de* ou *à*. Trois formulaires possibles sont donc dégagés : 1) la juxtaposition sans préposition, 2) FS₁ + *de* + FS₂, 3) FS₁ + *à* + FS₂.

9.3.1.1 FS₁ + FS₂ (séquentialisation simple)

La simple juxtaposition (*séquentialisation simple*) de deux éléments dénominatifs est utilisée dans trois formulaires : *Nc Npr*, *Nc₁ Nc₂* et *Nc Adj*.

D'abord nous constatons que le formulaire *Nc Npr* apparaît comme un formulaire fondamental pour les appellatifs empruntés du thaï et de l'anglais, notamment les appellatifs de plages (*Hat Yao*, *Tonsai Beach*), de baies (*Ao Chalong*, *Chalong Bay*), de canaux (*khlong Bangkok Noi*), de villages (*Ban Prasat*) et de voies urbaines (*thanon Sukhumvit*, *Sukhumvit Road*). Pour les autres domaines de référence, ce formulaire n'est pas majoritairement employé. Quant aux appellatifs constitués d'un terme catégoriel français, il s'agit en particulier des cours d'eau (*fleuve Chao Phraya*) et des palais (*Pavillon Chanthara Phisan*). Dans le cas des appellatifs de marchés, de musées ou de lacs, les deux formants sont simplement juxtaposés quand le nom propre n'est pas le toponyme (*marché Bobé*, *musée national Chao Sam Phraya*, *le lac Jongkhum*). Dans les autres domaines de référence, ce formulaire est employé moins souvent et il peut s'échanger contre le formulaire à préposition.

Ensuite, quand l'élément distinctif est un nom commun (Nc_1 Nc_2), il s'agit de la traduction plus ou moins littérale de l'appellatif primitif. Cette solution est peu représentée dans notre corpus. Il est à noter que le second nom commun décrit souvent le profil du référent, notamment dans les cas des appellatifs d'îles et de montagnes par exemple *île Papillon*, *île Éléphant*, *mont Bateau*, *mont Cloche*.

L'emploi d'un adjectif en tant qu'élément individualisateur est rare. Il peut être un adjectif qualificatif ou relationnel. Nous avons trouvé ce formulaire dans cinq domaines de référence. Ce sont les appellatifs de falaises (*falaise peinte*), de plages (*grande plage*), de palais (*Grande résidence*), de musées (*musée ethnographique*) et de marchés (*marché indochinois*). Dans les trois premiers exemples, l'adjectif qualificatif est employé pour exprimer la caractérisation physique du référent comme *grand*, *peinte* alors que l'adjectif relationnel dans les deux derniers présente l'origine de ce qu'abrite le référent (une collection dans le musée ou des articles vendus dans le marché).

9.3.1.2 $FS_1 + de + FS_2$

La plupart des appellatifs dont le nom catégoriel est français sont inscrits dans ce formulaire dans presque toutes les sous-catégories de toponymes, sauf les appellatifs de cours d'eau et de palais. L'usage est assez évident surtout quand le référent appartient à la sous-catégorie de parcs (*parc national d'Erawan*), de pays (*royaume de Thaïlande*), de province/ville (*province de Kanchanaburi*), de plages (*plage de Tonsai*) d'îles (*île de Samui*), ou de grottes (*grotte de Phratat*). Dans le cas où le nom propre est un toponyme, la préposition *de* a tendance à être employée, notamment pour les appellatifs de lacs (*lac de Chio Lan*), de mers (*golfe de Thaïlande*), de marché (*marché de Bang Rak*) et de musées (*musée national de Chiang Mai*). La préposition ne présente donc pas seulement une valeur identifiante mais aussi locative.

Or pour les appellatifs traduits, la préposition *de* est normalement utilisée pour relier deux noms communs en tant qu'appellatif à base descriptive comme *Montagne des Rois*, *grotte d'Émeraude*, *île de Perle*, *musée de la Poste*, *temple de la Grande Relique*, etc.

Ajoutons un autre formulaire propre au texte touristique. Un appellatif est constitué de deux noms communs en deux langues différentes et d'un nom propre. Ils sont généralement en français et en thaï. Ce formulaire est employé dans les domaines

suivants : montagnes (*montagne de Doi Chiang Dao*), falaises (*falaise de Pha Lomsak*), caps (*cap de Laem Phra Nang*), baies (*baie d'ao Phra Nang*) et surtout celui des plages (*plage de Hat Tham Phang*) et des îles (*île de Ko Libong*). Pourtant il est rarement employé pour les noms de lieux culturels, en particulier les noms de temples. Le formulaire à double nom catégorisateur est également présent dans les guides d'autres pays asiatiques comme par exemple *la rivière Nam Kham* au Laos (*nam* 'rivière' en laotien) (*Guide du routard Cambodge & Laos* 2016 : 302) ou *le temple Kinkaku-ji* au Japon (*-ji* 'temple' en japonais) (*Guide vert Japon* 2015 : 162). Selon ces exemples, le nom commun en langue d'origine apparaît comme une partie intégrante de l'unité dénominate primitive pour les auteurs francophones, nous classons par conséquent ce formulaire dans le type *Nc de Npr*.

9.3.1.3 $FS_1 + à + FS_2$

Les appellatifs polylexicaux à l'aide de la préposition *à* sont assez limités dans notre corpus. Ils sont uniquement conservés dans la traduction plus ou moins littérale et le surnom. Autrement dit, les deux formants signalétiques sont toujours le nom commun (Nc_1 à Nc_2). Nous avons trouvé la récurrence de ce dispositif dans quelques domaines comme les grottes (*grotte aux poissons*), les îles (*île aux coraux*) ou les marchés (*marché aux pierres précieuses*). Cette préposition introduit des compléments de noms en indiquant la caractérisation. Ici, elle indique principalement les animaux qui habitent ou ont habité le site ou encore les produits que les autochtones produisent ou vendent dans le lieu indiqué. Notons pourtant que le surnom *la montagne des Singes* exprime aussi la richesse de la faune

9.3.2 LE FS_2

En France le schéma *LE FS_2* est bien employé pour les oronymes (*le Jura*, *les Alpes*) et les hydronymes (*le Rhône*, *la Seine*) et aussi dans la dimension commerciale du référent quand il s'agit d'un établissement (Bosredon et Guérin 2005). Les Français le connaissent un mode spécifique de fabrication des noms de restaurants ou d'autres établissements de même nature comme à Paris *le Cluny* (une brasserie), *le Champollion* (un cinéma). Concernant les appellatifs de lieux étrangers pour lesquels le lectorat ne peut

pas partager la connaissance du référent, il serait utile d'explicitier la catégorie d'appartenance du référent pour le lecteur (Bosredon et Guérin 2005 : 19). Les appellatifs toponymiques thaïlandais sont introduits pour la plupart par un nom classificateur comme nous l'avons expliqué plus haut. Le formulaire *LE FS₂* risque donc de causer une incompréhension chez lui. Pourtant, il existe un certain nombre d'appellatifs entrant dans le dispositif *LE FS₂*. Il s'agit le plus souvent des cours d'eau. Le genre du déterminant correspond à la nature du cours d'eau (*le fleuve Chao Phraya* → *le Chao Phraya* et *la rivière Kok* → *la Kok*). Quant aux autres catégories, nous en avons trouvé très peu, essentiellement dans des appellatifs de montagnes (*le Suthep*), d'archipels (*les Similan*), de temples (*le Phanom Rung*), de palais (*le Phra Narai Rajanivet*). Le déterminant de ces exemples a tendance à être neutralisé par *LE*, sauf dans le cas de l'archipel. Malgré l'absence du terme catégoriel, plusieurs appellatifs sont compréhensibles étant donné qu'ils apparaissent souvent après que la forme complexe avec le catégoriel a été présentée ou bien quand le contexte immédiat est évident. En tout cas, il nous semble que l'emploi de ce schéma est stable uniquement pour les appellatifs de cours d'eau.

9.3.3 FS₁ + FS₂ + de toponyme (FS₃ ?)

Le dernier schéma est ajouté pour les appellatifs déjà constitués d'un nom commun classificateur et d'un nom propre mais l'auteur rajoute encore un toponyme afin de le distinguer des autres référents qui portent le même nom ou un nom proche. En d'autres termes, ce toponyme ne fait pas partie de l'unité dénomminative d'origine. Il peut être le nom de la ville ou de la voie de communication. Cet élément est considéré comme un autre formant différenciateur complémentaire qui est supprimable dans un contexte bien précis. Cet élément n'est donc pas comparable au FS₂. Nous nommons ce formant FS₃ différenciateur complémentaire car il opère un ajout non obligatoire. Il s'agit toujours d'appellatifs de lieux culturels comme les palais (*palais royal de Bangkok*), les marchés (*Night Bazaar de Chiang Mai*) et particulièrement les temples (*wat Mahathat de Sukhothai*). La préposition *de* fonctionne comme un indicateur locatif. En outre nous avons vu une autre fonction de cet élément pour les appellatifs non homonymes par exemple *wat Yai Suwannaram de Phetchaburi* ou *wat Phra Si Sanphet d'Ayutthaya*. Le nom de ces temples est unique dans le pays mais l'ajout du toponyme peut suggérer leur réputation par

rapport aux autres dans la nomenclature. Quant aux voies urbaines (*soi 2 de Silom*), le nom de la voie principale est une partie intégrante de la dénomination mais il est supprimable seulement au cas où le nom de la voie est déjà mentionné.

Les appellatifs thaïlandais francisés sont généralement constitués de deux formants (FS_1 et FS_2) mais parfois l’auteur de guide touristique peut les fabriquer autrement en employant le principe d’effacement ($LE\ FS_2$) ou le principe d’adjonction ($FS_1 + FS_2 + \textit{toponyme}$). Ces deux schémas apparaissent comme secondaires et utilisés dans un contexte différent. Le deuxième devrait s’employer après la forme complexe tandis que le troisième peut être emprunté, même pour la première fois, pour susciter l’intérêt du lectorat.

9.4 Bilan

Après avoir présenté la fabrication des toponymes thaïlandais francisés dans les guides touristiques français, nous avons vu que leur schème d’organisation ne correspond pas seulement à la signalétique du thaï et du français mais aussi à la signalétique propre aux appellatifs thaïlandais francisés. Pour dégager leur signalétique, les appellatifs transcrits ou les appellatifs adaptés en anglais ne sont pas considérés parce qu’ils ne présentent pas la spécificité de la francisation des toponymes thaïs, ils suivent la syntaxe du thaï et de l’anglais. D’ailleurs, la forme traduite et le surnom y sont également exclus étant donné qu’ils sont formulés dans le syntagme nominal proprement français en suivant la signalétique des toponymes français. Voici le tableau récapitulatif présentant la comparaison de la signalétique des noms de lieux dans chaque domaine de référence :

Domaine de référence	Signalétique du thaï	Signalétique du français	Signalétique du thaï francisé
1. Noms géographiques			
<i>1.1 Oronymes</i>			
1.1.1 Montagnes, monts, etc.	Nc + Npr (<i>Doi Suthep</i>) <i>doi</i> ‘montagne’	LE + Npr (<i>le Jura</i>) Nc + Npr (<i>le mont Everest</i>)	LE + Npr (<i>le Suthep</i>) Nc + Npr (<i>le mont Sukim</i>) Nc + de + Npr (<i>la colline de Phupan</i>)

Domaine de référence	Signalétique du thaï	Signalétique du français	Signalétique du thaï francisé
			Nc ₁ (fr) + Nc ₂ (th) + Npr (la montagne Doi Chiang Dao)
1.1.2 Grottes, falaises	Nc + Npr (Tham Phrathat) tham 'grotte'	Nc + de + Npr (Grotte de Saint Marcel)	Nc + de + Npr (Grotte de Phrathat) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (la grotte de Tham Lod)
1.1.3 Îles	Nc + Npr (Ko Samui) ko 'île'	Nc + Npr (île Maurice) Nc + de + Npr (île de Bora Bora) LE Npr (la Corse)	Nc + Npr (île Phi Phi) Nc + de + Npr (île de Samui) LE Npr (les Similan) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (l'île de Koh Libong)
1.1.4 Caps, presqu'îles	Nc + Npr (Laem Phromthep) laem 'cap'	Nc + de + Npr (cap d'Antibes) Nc + Npr (cap Horn)	Nc + de + Npr (cap de Phromthep) Nc + Npr (cap Phrom Thep) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (cap de Laem Phromthep)
1.1.5 Plages	Nc + Npr (Hat Patong) hat 'plage'	Nc + de + Npr (la plage de Palombaggia)	Nc + de + Npr (plage de Patong) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (plage de Hat Sai Daeng)
1.2 Hydronymes			
1.2.1 Cours d'eau	Nc + Npr (Mae Nam Kok) mae nam 'fleuve, rivière'	LE + Npr (la Seine)	Nc + Npr (rivière Kok) LE + Npr (la Kok)
1.2.2 Lacs, réservoirs	Nc + Npr (Nong Prajak) nong 'lac'	Nc + Npr (Lac Léman) Nc + de + Npr (lac d'Annecy)	Nc + Npr (Lac Sirinthon) Nc + de + Npr (toponyme) (plage de Chiao Lan) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (lac de Nong Prajak)
1.2.3 Mers, golfes, lagunes	Nc + Npr (Thale Phuket) thale 'mer'	Nc + de + Npr (mer du Nord)	Nc + de + Npr (mer de Phuket)

Domaine de référence	Signalétique du thaï	Signalétique du français	Signalétique du thaï francisé
		Nc + Npr (<i>Mer Méditerranée</i>) (moins souvent)	
1.2.4 Canaux	Nc + Npr (<i>khlong Saen Saep</i>) <i>khlong</i> ‘canal’	Nc + Npr (<i>canal Saint Martin</i>)	Toujours transcrits en thaï <i>khlong Saen Saep</i>
1.2.5 Baies	Nc + Npr (<i>Ao Chalong</i>) <i>ao</i> ‘baie’	Nc + de + Npr (<i>baie du mont Saint Michel</i>)	Nc + de + Npr (<i>baie de Chalong</i>) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (<i>baie d’Ao Phra Nang</i>)
1.2.6 Chutes d’eau	Nc + Npr (<i>Nam tok Haew Suwat</i>) <i>nam tok</i> ‘chute d’eau’	Nc + Npr (<i>cascade Saint Benoît</i>) Nc + de + Npr (<i>chutes du Niagara</i>)	Nc + Npr (<i>cascade Haew Suwat</i>) Nc + de + Npr (<i>cascade de Haew Suwat</i>)
1.3 Parcs, forêts, réserves naturelles	Nc + Npr (<i>Utthayan Haeng Chat Erawan</i>) <i>utthayan</i> ‘parc’ ; <i>haeng chat</i> ‘national’	Nc + de + Npr (<i>parc national des Pyrénées</i>)	Nc + de + Npr (<i>parc national d’Erawan</i>)
2. Noms de lieux habités			
2.1 Pays, royaumes	Npr (<i>Lanna</i>) Nc + Npr (<i>Anachak Lanna</i>) <i>anachak</i> ‘royaume’	Npr (<i>France</i>) Nc + de Npr/Adj (<i>République française</i>) (<i>royaume de France</i>)	Npr (<i>Lanna</i>) Nc + de Npr (<i>royaume de Lanna</i>)
2.2 Provinces, villes	Npr (<i>Phuket</i>) Nc + Npr (<i>Changwat Phuket</i>) <i>changwat</i> ‘province’	Npr (<i>Paris</i>) Nc + de + Npr (<i>ville de Paris</i>)	Npr (<i>Phuket</i>) Nc + de + Npr (<i>province de Phuket</i>)
2.3 Villages	Npr (<i>Mae Rim</i>) Nc + Npr (<i>Ban Mae Rim</i>) <i>ban</i> ‘maison ; village’	Npr (<i>Vézelay</i>) Nc + de + Npr (<i>village de Vézelay</i>)	Npr (<i>Mae Rim</i>) Nc + Npr (<i>village de Mae Rim</i>) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (<i>village de Ban Nam Khem</i>)

Domaine de référence	Signalétique du thaï	Signalétique du français	Signalétique du thaï francisé
3. Noms de lieux culturels 3.1 Marchés	Nc + Npr <i>(Talat Bang Rak)</i> <i>talat</i> ‘marché’	Nc + Npr <i>(Marché Bourse)</i>	Nc + Npr <i>(Marché Bobé)</i> Nc + de + Npr (toponyme) <i>(Marché de Bang Rak)</i>
3.2 Temples	Nc + Npr <i>(Wat Mahathat)</i> <i>wat</i> ‘temple’	Nc + Npr <i>(Église Saint-Sulpice)</i> Nc + Npr (+ de toponyme) <i>(Cathédrale Notre-Dame de Paris)</i>	Nc + Npr <i>(temple Mahathat)</i> Nc + de + Npr (toponyme) <i>(temple de Lampang)</i> Nc (th) + Npr (+ de toponyme) <i>(wat Mahathat de Sukhothai)</i> LE + Npr <i>(le Phanom Rung)</i>
3.3 Palais	Nc + Npr <i>(Wang Klai Kangwon)</i> <i>wang</i> ‘palais’	Nc + Npr <i>(Palais du Louvre)</i> LE + Npr <i>(Le Louvre)</i>	Nc + (de) + Npr <i>(Palais (de) Chitlada)</i> Nc + de + Npr (toponyme) <i>(Palais de Bang Pa-In)</i> LE + Npr <i>(Le Phra Nakhon Khiri)</i>
3.4 Musées	Nc + Npr <i>(Phiphitthaphan-thasathan Haeng Chat Ban Chiang)</i> <i>phiphitthaphan-thasathan</i> ‘musée’ ; <i>haeng chat</i> ‘national’	Nc + Npr <i>(Musée Rodin)</i> Nc + de + Npr (toponyme) <i>(Musée d’Aquitaine)</i>	Nc + Npr <i>(Musée national Maha Viravong)</i> Nc + de + Npr (toponyme) <i>(Musée national de Ban Chiang)</i>
4. Odonymes 4.1 Réseau urbain	Nc + Npr <i>(Thanon Sukhumvit)</i> <i>thanon</i> ‘voie’ Npr + Nc + Chiffre <i>(Sukhumvit soi 10)</i> <i>soi</i> ‘ruelle’	Nc + Npr <i>(rue Censier)</i> Nc + de + Npr <i>(rue de Paris)</i>	Nc + Npr <i>(avenue Sukhumvit)</i> Nc + Chiffre + de + Npr <i>(Soi 2 de Silom)</i>

Domaine de référence	Signalétique du thaï	Signalétique du français	Signalétique du thaï francisé
4.2 Réseau routier	Nc + Npr (<i>Thang Luang</i> <i>Mailek 11</i>) <i>thang luang</i> ‘route nationale’ ; <i>mailek</i> ‘numéro’ Nc + Npr1 - Npr2 (repérage) (<i>Thanon Bang Na - Trat</i>)	Adj + Chiffre (<i>Nationale 6</i>) Initiale + chiffre (<i>A11</i>)	Nc + Chiffre (<i>route n° 11</i>) Adj + Chiffre (<i>Nationale 24</i>) Initiale + chiffre (<i>A2</i>) Nc de Npr (toponyme) (<i>route de Mai Sai</i>)

Tableau 36 : Comparaison des signalétiques des toponymes en thaï, en français et dans la version francisée

Selon le tableau ci-dessus, nous pouvons classer la façon d’organiser les appellatifs francisés en deux groupes. D’abord, ils sont formulés selon la signalétique du français, surtout dans le patron *LE + Npr* (les noms de montagnes, de cours d’eau, de palais), le patron *Nc + de + Npr* (dans presque toutes les sous-catégories) et le patron alphanumérique (les noms de routes). Dans le cas de la structure *de + toponyme*, comme l’emploi de la préposition *de* possédant une double valeur est également propre à la signalétique française, nous voyons bien l’influence de la signalétique française sous la fabrication des appellatifs francisés. Par conséquent, le lectorat francophone peut partager la convention de l’organisation des toponymes français avec les appellatifs thaïlandais francisés. En particulier dans les noms de marché, bien que les noms de marchés français soient souvent formulés sans cette préposition, la structure *de + toponyme* est appliquée pour les noms de marchés thaïlandais pour localiser le marché visé (*marché de Bang Rak*).

D’autre part, nous avons aussi dégagé la signalétique propre aux appellatifs francisés. Elle se situe entre la signalétique thaïe et la signalétique française. Il est d’abord à remarquer l’ajout d’un élément. Les noms d’unités géographiques tels que noms de montagnes, d’îles, de plages sont parfois francisés par l’ajout d’un terme catégoriel français en gardant le terme thaï. Ce schéma n’est pas seulement employé dans le guide touristique, nous l’avons également trouvé dans des articles de magazines de voyages comme *GEO*. Les appellatifs présentés par le double terme catégoriel sont bien utiles au plan pragmatique : le terme français pour la compréhension des lecteurs et le terme thaï

pour la communication avec les autochtones ou la correspondance possible avec les panneaux de signalisation. Pourtant, nous avons rarement trouvé des appellatifs de ce formulaire dans des brochures et des dépliants faits par l'organisme officiel, l'Office national du tourisme de Thaïlande pour lequel les appellatifs sont fabriqués plutôt avec un seul nom catégorisateur. Ce procédé de fabrication des appellatifs est donc considéré comme propre aux écrits touristiques, surtout réalisés par les Francophones. Il ne présente pas seulement la spécificité des toponymes dans le guide touristique sur le plan syntaxique mais aussi sur le plan pragmatique. Il peut aider le lecteur à identifier la nature du référent en donnant la traduction du terme générique thaï.

L'ajout du toponyme est aussi spécifique aux appellatifs francisés car il n'existe pas dans la dénomination primitive et nous ne l'avons pas non plus trouvé dans les guides touristiques en anglais comme *Lonely Planet* ou *National Geographic*. Le toponyme indique la localisation du référent et permet d'éviter le problème homonymique. S'agissant des temples, leurs appellatifs se terminant par *de + toponyme* — que nous appelons *FS₃* — sont emblématiques de leur réputation et du respect que les autochtones éprouvent à leur endroit en termes d'art, d'architecture ou de choses sacrées comme les reliques ou la statue du Bouddha.

Notons qu'il n'est pas aisé de savoir pour le lecteur francophone à quel référent renvoie tel lexème non traduit dans un toponyme s'il n'a pas quelque connaissance de la langue thaïe. Une certaine expérience reste indispensable même pour certains autochtones. Dans ce chapitre, nous n'en avons présenté que quelques-uns comme par exemple les termes catégoriels thaïs : *doi*, *khao*, *phu* pour les oronymes, *klong/khlong* réservés aux noms de canaux, *ko/koh* pour les noms d'îles, tous ces éléments étant considérés comme parties intégrantes de l'unité dénominative. En considérant l'élément différenciateur, il existe quelques répétitions de lexèmes thaïs dans chaque domaine de référence. Pour les noms de temples bouddhistes, le suffixe *-aram/-awat* est très souvent utilisé. Comme l'auteur utilise souvent le nom abrégé ou le surnom, le lecteur ne peut pas facilement remarquer l'emploi de ce suffixe qui est réservé au nom complet ou au nom officiel. Les autres exemples bien répandus sont *than* ou *mae* pour les hydronymes, *niwet* ou *prasat* pour les noms de palais et *buri*, *nakhon*, *chiang* pour les noms de provinces et de villes. Ces lexèmes ne sont pas des formants de la signalétique du thaï proprement dite. Ils apparaissent comme un système de formants privilégiés dans les formes traduites et

doivent être considérés selon nous comme constitutifs de la signalétique spécifique de la traduction en français des toponymes d'origine thaïe.

Notons enfin que les appellatifs thaïlandais dans le guide touristique francophone ne sont pas inventés par hasard. L'intuition des auteurs joue un rôle décisif. Il a la liberté de franciser, de créer ou de traduire les toponymes thaïlandais mais il respecte également le procédé d'organisation des toponymes français ou les autres procédés afin d'aider ses lecteurs à se créer une image du référent depuis le formulaire dénominatif qu'il contribue à créer.